

American Institutes for Research

Academy for Educational Development

Aga Khan Foundation

CARE

Discovery Channel Global Education Fund

Education Development Center

Howard University

International Reading Association

The Joseph P. Kennedy, Jr. Foundation

Juárez and Associates, Inc.

Michigan State University

Sesame Workshop

Save the Children Federation, USA

University of Pittsburgh

World Education



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



Les Programmes de Bourse d'Etudes au niveau de l'Ecole Fondamentale en Haïti

Rapport final



Soumis par:

The American Institutes for Research

Préparé par

Centre de Formation et d'Encadrement Technique (CFET)

Mai, 2007

U.S. Agency for International Development
Cooperative Agreement No. GDG-A-00-03-00006-00

**LES PROGRAMMES DE BOURSE D'ETUDES
AU NIVEAU DE L'ECOLE FONDAMENTALE
EN HAITI**

UNE VUE D'ENSEMBLE

Mai 2007

Table des matières

	Page
Remerciements	4
Liste des abréviations utilisées	5
Résumé Exécutif	6
Section I Introduction	12
1.1 Problématique	12
1.2 Justification de l'étude	13
1.3 Nature et objet de l'étude	14
1.4 Principaux thèmes étudiés	14
Section II Approche méthodologie	15
2.1 Portée de l'étude	15
2.2 Outils et personnel d'étude	15
2.3 Collecte et analyse des données	15
2.4 Limitations de l'étude	16
Section III- Profil des programmes de bourses d'études	17
3.1 Définition du concept de bourse d'études	17
3.2 Les programmes en cours: configuration, principales stratégies et coût/boursier programme	18
3.2.1 Configuration	18
3.2.2 Principales stratégies utilisées	21
3.2.2.1 L'aide directe à l'enfant	21
3.2.2.2 L'aide indirecte à travers l'école	24
3.2.2.3 La stratégie de prise en charge complète	25
3.2.2.4 La prime de scolarisation ponctuelle	25
3.2.2.5 Conjugaison de stratégies	26
3.2.3 Coût/boursier des programmes	28
Section IV- Impact des programmes de bourses	31
4.1 Couverture géographique	31
4.2 Impact sur l'accès à l'éducation fondamentale	32
4.3 Perception des interlocuteurs de l'impact	36
4.4 Impact sur la qualité de l'enseignement dispensé	37
4.5 Impact sur la participation des acteurs communautaires	39
4.5.1 Responsabilisation des acteurs locaux	39
4.5.2 Pénalité <i>versus</i> contrepartie	39
4.5.3 Pénalité <i>versus</i> exigences de performance	40

Section V	Capacité institutionnelle des opérateurs	42
5.1	Capacité de gestion administrative	43
5.2	Sources de financement et durabilité des programmes	43
5.3	Mécanismes de gestion financière	43
Section VI	Meilleures pratiques en matière de bourse	45
6.1	Brève présentation des meilleures pratiques en cours à l’AIR	45
6.2	Mise en perspective d’une dizaine de partenaires potentiels à l’USAID	46
Section VII	La cantine scolaire : une initiative d’appui aux écoles	54
7.1.	La cantine scolaire	54
7.2	Les principaux opérateurs	54
7.3.	Stratégie d’intervention	54
7.4	Porté et zones d’intervention	54
7.5.	Recherche de synergie et d’intégration	55
7.6	Impact des programmes de cantine scolaire	55
	7.6.1 Impact de la cantine sur la rétention à l’école	56
7.7	Participation des bénéficiaires	58
Section VIII	Conclusions et recommandations	59
• Bibliographie		62
Annexe I : Répertoire des opérateurs de programmes de bourses		
Annexe II : Distribution de l’échantillon étudié		
Annexe III : Les outils de collecte		
1. Questionnaire		
2. Guide d’entrevue avec les principaux opérateurs		

Remerciements

Le Centre de Formation et d'Encadrement Technique (CFET) remercie les responsables de l'AIR et de l'USAID en Haïti pour le soutien et l'encouragement accordés à l'équipe du CFET tout au cours de l'étude qui fait l'objet du présent rapport. Un merci spécial est adressé aux représentants des différents opérateurs de programmes de bourses d'études, notamment ceux de l'Armée du Salut de World Vision, de Food For the Poor, du Bureau Anglican de l'Education en Haïti (BAEH), du Bureau de l'Eglise Méthodiste d'Haïti pour l'Education en Général (BEMHEG) et de la Commission Episcopale pour l'Education Catholique (CEEC), sans oublier les directeurs, les parents de boursiers et les membres de comités des différents établissements scolaires visités. Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de l'étude et à la production de ce rapport, notamment à

- | | |
|-------------------------|---|
| 1. ALEXANDRE, Frid | Enquêteur |
| 2. ALTEMA, Dario | Enquêteur |
| 3. AUGUSTIN, Mayerline | Enquêteur |
| 4. CHADIC, Réginald | Enquêteur et chef d'équipe |
| 5. DALZON, Wilfrid | Investigateur Principal |
| 6. GAY, Marlène | Responsable de dossier |
| 7. HENRY, Pierre-Hughes | Statisticien |
| 8. LIGIERE, Pyram | Enquêteur et chef d'équipe |
| 9. MYRTILD Elusmaire | Coordonnateur de terrain et Ass. Investigateur P. |
| 10. NUMA, Johnson | Enquêteur |

Liste des abréviations utilisées

ADELOM	Association pour le Développement de la localité Moquette
AHF	American Haitian Foundation
AIR	American Institute for Research
APDEH	Association pour le Développement des Enfants d'Haïti
APE	Association de Parents d'Elèves
APP	Association de Parents et de Professeurs
APV	Association des Paysans de Vallée
BAEH	Bureau d'Appui à l'Éducation en Haïti
BEMHEG	Bureau de l'Église Méthodiste d'Haïti pour l'Éducation en Général
BND	Bureau de Nutrition et de développement
CARE	Cooperative Association for Relief Everywhere
CBP	Comité Bienfaisance de Pignon
CCPS	Centre Communautaire Perpétuel Secours
CECA	Centre d'Éducation Communautaire Alternative
CEP	Certificat d'Étude Primaire (6 ^{ème} AF)
CEEC	Commission Episcopale pour l'Éducation Catholique
CFET	Centre de Formation et d'Encadrement Technique
CFNE	Centre de Formation et de Nutrition des Enfants
CRS	Catholic Relief Services
CCWM	Compassion of Christ World Mission
ECRH	Église Chrétienne des Rachetés d'Haïti
EPI	Ecole Pilote Internationale
FOCESD	Fondation Chrétienne d'Éducation de Santé et de Développement
FONHEP	Fondation Haïtienne de l'Enseignement Privée
FFP	Food For the Poor
FPN	Fonds de Parrainage National
HHF	Haitian Health Foundation
ICCC	International Christian Child Care
KTM	Kontwòl Travay Mèt
MDV	Mission de vie
MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
ODM	Objectif de Développement du Millénaire
OIM	Office International de la Migration
OKPK	Oganizasyon pou Kore Pwojè Kominotè
ONG	Organisation Non - Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAS	Plan d'Amélioration Scolaire
PARQE	Programme d'Appui et de Renforcement de la Qualité de l'Éducation
PNCS	Programme National de Cantine Scolaire
PRODEVA	Association pour la Promotion du Développement Autonome
SAVE	Save the Children
USAID	United States Agency for International Development

RESUME EXECUTIF

1. INTRODUCTION

Nature et objet de l'étude: Ce rapport contient les résultats d'une étude des programmes de bourse d'études en exécution en faveur des élèves des deux premiers cycles de l'école fondamentale en Haïti. Les travaux de collecte et d'analyse des données ont été réalisés par le CFET au titre d'un contrat passé avec l'AIR. L'étude en question s'inscrit dans le cadre de l'Accord de Coopération GDG-A-00-03-00006-00 et a pour objet d'informer l'USAID sur l'existence et le mode de fonctionnement des programmes en cours.

Thèmes étudiés: En dressant le profil général des programmes de bourse d'études, l'étude a cherché à déterminer: 1) le contenu des programmes, en terme de stratégie et de paquet des services offerts, 2) l'impact des programmes sur l'accès à l'éducation et sur les taux de rétention à l'école, 3) la capacité institutionnelle des opérateurs de programme de bourse, en termes de ressources humaines et financières mobilisées et 4) les leçons utilisables dans un éventuel élargissement du cadre de la stratégie de bourse par la coopération externe, en vue de catalyser l'atteinte de l'objectif de scolarisation universelle dans le délai proposé par les Nations Unies.

2. METHODOLOGIE

Le concept de bourse d'études tel qu'utilisé dans le cadre de cette étude fait référence au fait par une personne (physique ou morale) de payer, en tout ou en partie, les frais de scolarité d'un élève en vue de l'affranchir des contraintes financières qui pourraient l'empêcher d'avoir accès ou de rester à l'école.

Les opérations de collecte de données se sont échelonnées sur une période d'environ cinq semaines entre la mi-octobre à la fin de novembre 2006. Elles ont été conduites au moyen d'entrevues face à face, avec un échantillon comprenant, d'une part, une vingtaine de représentants des principaux opérateurs de programmes de bourse d'études et, d'autre part, un mélange de 164 parents de boursiers et de directeurs d'école. Les enquêteurs ont, en outre, conduit une discussion en groupe de focus avec une cinquantaine de comités d'école (voir distribution de l'échantillon en annexe). Les données ainsi recueillies ont été soumises à un traitement sur ordinateur, pour les entrevues d'école et à un traitement manuel pour les entrevues d'opérateur et les notes de focus.

3. PRINCIPAUX CONSTATS

1. **Profil du boursier type** L'élève inscrit dans une école non publique et dont les parents sont incapables de payer les frais de scolarité, ne se recrute plus exclusivement dans les quartiers dits marginaux ou pauvres. Il vient de n'importe quel quartier urbain ou de n'importe quelle localité rurale.

En effet, les données recueillies indiquent que seulement 30% des boursiers touchés par cette étude vivent dans des ménages monoparentaux et plus de 90% des parents de boursiers sont propriétaires de leurs domiciles. Toujours est-il que 70% de ces ménages n'ont pas accès au courant électrique et près de 80% n'ont pas accès à l'eau courante. 20% de ces boursiers n'ont pas de latrines chez eux et au moins 1 sur 10 d'entre eux vit avec au moins 1 parent qui n'a jamais fréquenté l'école.

2. **Les programmes de bourse d'études.** L'étude a répertorié une cinquantaine de programme de bourses d'études actuellement en cours dans le pays. Ces programmes sont exécutés par un mélange d'opérateurs incluant une dizaine d'ONGs internationales, six (6) institutions religieuses et un éventail de petites et moyennes structures polyvalentes (initiatives individuelles et ONGs locales) à rayon d'action considérablement limité.

3. **Couverture géographique** Les programmes de bourses d'études, toutes stratégies confondues, sont en cours dans les 10 départements géographiques du pays. Le nombre de programmes varie considérablement d'un département à l'autre. Les départements de l'ouest et de l'Artibonite viennent en tête avec 24 opérateurs chacun, suivis des départements du Nord et du Sud avec 14 opérateurs chacun. Le Nord-Est est le département le moins bien couvert, avec seulement sept (7) opérateurs présents.

4. **Financement de la bourse** La quasi-totalité des ressources financières utilisées par les programmes de bourse d'études sous forme de parrainage ou de paiement de la scolarité proviennent de parrains ou d'institutions d'outre-mer. La seule exception à cette règle c'est le Fonds de Parrainage National financé par des parrains locaux et une contribution de l'Etat haïtien. Une tranche importante de ce programme est actuellement exécutée avec des fonds de l'USAID et d'une fondation haïtienne dénommée 'Yele Ayiti' Les opérateurs d'écoles subventionnées reçoivent eux aussi une bonne partie de leurs fonds de financement de l'extérieur. 'Ad veniat' et 'Misereor' pour l'Eglise catholique.

5. **Normes et procédures** Le fonctionnement de la plupart des programmes de bourse d'études est régi par des normes et procédures. L'étude a identifié 4 principales approches stratégiques ou formes que peut prendre l'intervention d'un opérateur de programmes de bourse, savoir
 - a. l'aide directe à l'enfant sous forme de paiement des frais de scolarité mensuelle, pratiquée par 34,09% des opérateurs
 - b. l'aide indirecte à travers l'école, sous forme d'école subventionnée, pratiquée par 34,09% des opérateurs
 - c. la prise en charge totale, pratiquée sous forme de foyers et d'orphelinats, où l'accès à l'éducation peut être considéré, non comme objectif principal mais comme un bénéfice collatéral. Cette approche représente 27.27%
 - d. la prime de scolarisation ponctuelle, pratiquée par 4,55% des opérateurs de programme de bourse.

6. **Pratiques actuelles** Les pratiques actuelles varient en fonction du paquet de service offert par l'opérateur et selon qu'il utilise la stratégie d'aide directe à l'enfant ou la stratégie d'aide à l'enfant et à sa communauté à travers l'école qui incluent:
 - ◆ bien cibler les bénéficiaires pour inclure les plus marginalisés ;
 - ◆ suivre et encourager la performance ;
 - ◆ éviter de multiplier les redoublements et le financement de l'échec.

La plupart des opérateurs de programmes de bourse sous forme d'aide directe à l'enfant affichent une très nette préférence pour le paiement des frais de scolarité au Directeur d'école plutôt que de le faire transiter par les parents. Il est intéressant de noter que les comités d'école rencontrés en groupe de focus expriment la même préférence pour le paiement direct de l'écolage au lieu de faire transiter l'argent de scolarité par les parents. Par contre, ils plaident tous pour l'implication des comités dans la sélection des boursiers.

7. **Initiatives associées** Le paiement de la scolarité est souvent accompagné d'autres services axés sur les besoins de la population –cible. Ces services peuvent inclure: la distribution de matériels scolaires aux enfants, la formation des maîtres, l'achat ou la subvention d'uniformes, le tutorat ou l'utilisation de mentor. Parmi les initiatives associées dont sont souvent assorties les stratégies de paiement de la scolarité mensuelle, la formation des maîtres et la distribution de matériels scolaires sont les mieux perçues par les directeurs d'école et par les membres des comités d'écoles.

8. **Intégration des approches** Il existe chez la majorité des principaux opérateurs une tendance à adopter une approche intégrative qui consiste, pour l'opérateur individuel à offrir un paquet de services et, pour les groupes d'opérateurs, à intervenir en faisceau, en vue de créer une masse critique, susceptible de provoquer le changement désiré. Un opérateur de programme de bourse sous forme de parrainage, peut demander à une organisation qui fournit de l'aide alimentaire, d'intervenir dans sa zone pour offrir un service additionnel aux enfants parrainés ou aux écoles encadrées. Cependant, dans certains cas la recherche d'intégration donne lieu à des chevauchements et de duplication, le crédit pour avoir octroyé des bourses se chevauche entre deux opérateurs du fait que l'un finance l'autre.

Le paiement de la scolarité est souvent accompagné d'autres services axés sur les besoins de la population –cible. Ces services peuvent inclure: la distribution de matériels scolaires aux enfants, la formation des maîtres, l'achat ou la subvention d'uniformes, le tutorat ou l'utilisation de mentor. Parmi les initiatives associées dont sont souvent assorties les stratégies de paiement de la scolarité mensuelle, la formation des maîtres et la distribution de matériels scolaires sont les mieux perçues par les directeurs d'école et par les membres des comités d'écoles.

9. **Impact des programmes** Les données relatives aux résultats obtenus par les différents programmes de bourses d'études ont permis de constater que les programmes de bourses, toutes stratégies confondues, touchent environ 858.065 élèves au niveau des trois cycles de l'école fondamentale. Plus de 75% de ces bourses sont octroyés à travers la stratégie de subvention d'école et la stratégie de paiement d'écolage couvre près de 23%.

En terme d'accès, rien que par la stratégie de paiement des frais de scolarité mensuelle les programmes de parrainage touchent près de 200.000 élèves. Ceci dit, pour l'année 2006 l'effectif d'élèves dont le paiement de scolarité est couvert par les programmes de bourse représente près de 40% de l'effectif des 500.000 enfants d'âge scolaire qui ne fréquentent pas l'école. En d'autres termes, l'apport de ces programmes de bourse pour cette année a permis d'éviter que 200.000 enfants viennent s'ajouter à l'effectif des 500.000. De l'avis de 94% des parents et des maîtres rencontrés ces programmes augmentent considérablement le nombre d'enfants ayant accès à l'éducation.

L'impact des programmes de bourses d'études est également perceptible sur le rendement scolaire et dans la performance des boursiers ou sur la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles subventionnées. En effet, d'après le Directeur de Parole et Action, pour l'année 2005 -2006, 24 sur 25 des écoles de Parole et Action avaient un palmarès de réussite aux examens officiels du CEP supérieur à 90%. De même pour les examens pré CEP administrés presque tous les départements géographiques, la moyenne de pourcentage de réussite dans les écoles BEMHEG est supérieure à la moyenne départementale pour l'année 05-06.

Mis à part les difficultés enregistrées dans l'application du programme de prêt de manuels scolaires, notamment dans la Grande Anse, les initiatives associées (formation des maîtres et des APP) exercent également une influence très positive sur la démocratisation des pratiques et l'implication des parents dans la gestion des écoles.

10. **Capacité institutionnelle des opérateurs** Les principaux opérateurs de programme de bourse disposent de mécanismes de gestion adéquats. La plupart du temps même quand ils évoluent dans d'autres domaines, mais ils disposent d'un personnel affecté à l'implémentation du programme de bourse. Les rapports avec les bénéficiaires et d'autres interlocuteurs locaux sont gérés par des normes et/ou des mécanismes de gestion participatifs à l'instar des comités de parents. La plupart de ces principaux opérateurs, notamment ceux qui ont été sélectionnés comme potentiels partenaires, ont l'habitude de gérer de gros montants (fonds propres ou autres) et de faire des audits financiers et cela sur une base plutôt régulière. En ce qui a trait au micro opérateurs ils n'ont pas à leur portée tous ces dispositifs et s'il faut compter avec eux pour contribuer à l'augmentation du taux de scolarisation leur capacité institutionnelle devra être substantiellement renforcée.

11. **Meilleures pratiques et leçons apprises** En guise de leçons apprises cette étude analyse le degré de conformité des stratégies et pratiques des programmes de bourse d'études en cours, aux principes directeurs dégagés des meilleures pratiques proposées par AIR pour orienter la mise place et la gestion des programmes de bourse au profit des enfants marginalisés. Dans la perspective d'un partenariat éventuel entre l'USAID et certains opérateurs de programme de bourse, pour l'amélioration des taux d'accès à l'éducation, une dizaine d'opérateurs de tailles variées méritent de retenir l'attention.. Il s'agit de: Armée du Salut, BAEH (Bureau Anglican de l'éducation en Haïti), BEMHEG (Bureau de l'église Méthodiste d'Haïti pour l'éducation en général), CEEC (Commission Episcopale de l'éducation Catholique), Parole et Action, MEBSH (Mission Evangélique Baptiste du Sud d'Haïti), Aide & Action, FPN (Fonds de Parrainage National), OKPK (Oganizasyon pou Kore Pwojè Kominotè), FOCESD (Fondation Chrétienne de l'Education, de la Santé et du Développement).

La présélection de ces opérateurs comme potentiels partenaires se fonde sur la présence chez ces acteurs d'un ensemble de 5 facteurs catalyseurs, savoir:

- Accès garanti à un réseau d'écoles déjà opérationnel,
- Représentativité géographique,
- Ancienneté et palmarès de réussite,
- Potentiel de pérennisation,
- Capacité d'expansion éventuelle.

La sélection prend en compte, d'autre part, le degré de conformité de leurs pratiques actuelles avec les dix (10) principes directeurs prônés par AIR.

L'Armée du Salut, BAEH, BEMHEG, CEEC, Parole et Action bénéficient de tous les facteurs catalyseurs, tandis que les autres en ont une partie. La section VI du présent rapport analyse en détail les degrés de conformité des différents opérateurs retenus aux 10 principes directeurs proposés par AIR¹.

4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des données recueillies permet de dégager un certain nombre de conclusions générales assorties de recommandations. Les recommandations sont, pour la plupart, des options utilisables tant pour l'orientation de la coopération externe en matière d'éducation de base que pour la planification des futurs programmes de bourses d'études au profit des élèves nécessiteux des 2 premiers cycles de l'école fondamentale en Haïti. Quelques unes des conclusions et recommandations les plus pertinentes sont reprises dans ce résumé pour rendre la lecture plus édifiante.

Conclusion 1. En dépit des efforts, méritoires certes, déployés par un certain nombre de donateurs haïtiens durant les 3 ou 4 dernières années le gros volume des ressources financières utilisées pour l'opération des programmes de bourses d'études proviennent d'outre-mer, même quand les membres de ces organisations sont d'origine haïtienne.

Recommandation 1 Plaidoyer en faveur du développement, au plus haut niveau, d'une vue consensuelle de la nécessité d'encourager les institutions étatiques et non étatiques à utiliser la bourse comme catalyseur, à court ou à moyen terme, de la scolarisation universelle, en attendant que l'Etat haïtien développe la capacité de doter son système éducatif d'une offre scolaire adéquate à ses besoins. Le consensus pourrait s'articuler également autour d'un programme de renforcement institutionnel ou de création de capacité d'absorption au niveau des petits opérateurs, dans la perspective d'une éventuelle suppression de la dette externe d'Haïti. Ces petits opérateurs tels que renforcés, à travers un système de « retour sur la bourse » alimenté par les anciens boursiers, pourraient servir de vecteurs de scolarisation universelle et/ou d'agences régionales de distribution de bourses d'études, financées au moyen d'une re-canalisation des montants du service de la dette.

Conclusion 2: Les directeurs d'école et les associations de parents des régions rurales et semi urbaines ont franchi l'étape de la méfiance réciproque et commencé à s'approprier l'option de gestion participative des écoles de leur communauté. L'attachement à l'option de gestion participative a changé de camp. Ce ne sont plus les ONG internationales qui en font la promotion, mais les acteurs communautaires et les instances étatiques qui se félicitent mutuellement d'avoir consenti à s'ouvrir à la participation.

¹ Voir section VI qui présente les principes directeurs ainsi que la répartition de ces opérateurs en fonction du degré de conformité de leurs pratiques à ces principes.

Recommandation 2: Elargir le cadre de l'implication des parents d'élèves. Cet élargissement pourrait se traduire par diverses options notamment l'implémentation des activités relatives à la gestion de librairie/papeterie sur une base contractuelle, y compris la participation des APP à la sélection des boursiers. Ceci contribuerait à libérer les Directeurs d'école et les maîtres pour leur permettre de consacrer plus de temps aux tâches pédagogiques. Il y a en Haïti des modèles d'écoles encadrées (ACDED à Marigot, APV à Vallue, OKPK dans les Cahos) où l'on a réussi à transférer graduellement jusqu'à 98% du coût du salaire des maîtres aux associations de parents.).

Conclusion 3. Les capacités d'absorption déclarées par les opérateurs tels que BAEH, Aide & Action, CEEC et BEMHEG indiquent que le contexte dans lequel les programmes de bourse sont en train d'être exécutés ne se définit pas uniquement par l'inadéquation de l'offre scolaire du secteur public mais aussi celle du pouvoir d'achat des parents des enfants démunis d'âge scolaire..

Recommandation 3 Mettre à profit les capacités d'absorption des principaux opérateurs de programmes d'éducation CEEC, Armée du Salut, BAEH, BEMHEG et autres pour une augmentation substantielle du nombre de boursiers inscrits dans leurs établissements scolaires.

SECTION I : INTRODUCTION

Ce rapport contient les résultats d'une étude de la situation des programmes de bourses d'études aux enfants démunis, au titre de l'Accord de Coopération GDG-A_-00-03-00006-00. Il est préparé par le CFET (Centre de Formation et d'Encadrement Technique) au titre d'un contrat passé avec l'AIR. Il a pour objet de mettre à la disposition de l'USAID (Agence Américaine pour le Développement International) via AIR (American Institutes for Research) un certain nombre d'éléments de réponse aux interrogations relatives à l'impact et au mode de fonctionnement des programmes de bourse aux enfants nécessiteux, notamment ceux des 2 premiers cycles de l'école fondamentale en Haïti.

Le texte est organisé en six grandes sections. Une section introductive qui fait une brève remise en perspective de la justification et de la problématique qui sous-tendent le but et les objectifs spécifiques ou le choix des principaux thèmes de l'étude. La deuxième section contient des informations relatives à la démarche méthodologique utilisée pour la conduite des travaux de collecte et d'analyse des données de terrain. La troisième section

contient une présentation narrative des principaux résultats, appuyée par des tableaux d'analyse. La quatrième section contient une évaluation sommaire de l'impact des programmes de bourse, suivie d'une cinquième section sur les capacités institutionnelles des principaux opérateurs de programme. La sixième et dernière section est consacrée aux leçons apprises et aux recommandations qui s'en dégagent. En annexe sont présentés un répertoire des opérateurs de programmes de bourse d'études, ainsi que les outils de collecte de données et tous autres documents de nature à rendre la lecture du présent rapport plus édifiante.

1.1 Problématique

La problématique d'inadéquation de l'offre scolaire qui caractérise le système éducatif haïtien ne date pas d'aujourd'hui. A mesure que se multiplie le nombre d'enfants n'ayant jamais eu accès à l'école, les taux de déperdition, d'échec aux examens officiels augmentent et la capacité de l'Etat à renverser la vapeur devient de moins en moins perceptible. Cette situation est exacerbée, d'une part, par le fait que, plus de 9 sur 10 des établissements scolaires existants, pour les 2 premiers cycles de l'école fondamentale, ont été mis en place par le secteur privé et, d'autre part, par le caractère prohibitif des coûts de la scolarisation.

Pour réduire les coûts de l'accès à l'éducation (surtout au niveau du fondamental), plusieurs organisations non gouvernementales et d'autres institutions offrent des bourses d'études aux enfants des familles haïtiennes les plus défavorisées, y compris les enfants en situation difficile: orphelins, enfants des rues et enfants en domesticité. Certaines de ces initiatives remontent au début des années 1960. L'USAID apporte sa contribution par le truchement d'ONG locales et internationales. Toujours dans le but d'augmenter le nombre d'enfants démunis qui ont accès à l'éducation et les taux de rétention à l'école des enfants inscrits en début d'année scolaire, depuis septembre 2004, les fonds d'intervention directe du programme Haiti Scholarship Program sont canalisés à travers une ONG haïtienne baptisée Fonds de Parrainage National (FPN) qui accorde des bourses d'études à environ 15.000 élèves des écoles privées.

Bien que 23% des 15 mille écoles existantes ont moins de 10 ans d'existence, ce qui correspond à une moyenne de mise en opération de plus de 300 écoles par an et, en dépit du nombre grandissant de familles assistées et d'enfants scolarisés à travers les programmes de parrainage, la problématique d'inadéquation de l'offre scolaire et du taux de rétention des effectifs du système éducatif haïtien a gardé toute son actualité. En effet, les estimations subséquentes au recensement scolaire 2002 - 2003 chiffrent à environ 500.000 le nombre d'enfants d'âge scolaire qui n'ont pas accès à l'éducation. Aussi importe-t-il de savoir quel est l'impact actuel et/ou potentiel et quels sont les défis et opportunités qui peuvent être dégagés de leur mode de fonctionnement. Il est évident que toute recherche de réponse à ces interrogations doit, pour être valide et utile, prendre en compte les points de vue des opérateurs et des bénéficiaires directs et indirects des programmes de bourse.

1.2 Justification de l'étude

L'étude dont il est question dans ce rapport s'inscrit dans le cadre d'une double quête d'harmonisation et d'efficacité des interventions effectuées pour venir en appui à l'Etat haïtien dans la recherche de solution aux différentes lacunes qui caractérisent le système éducatif haïtien. Trois principales utilisations sont envisagées pour les résultats de cette étude :

1. Dans l'optique de l'USAID, la coopération américaine a contribué, pendant les deux années dites de transition à l'implémentation de toute une gamme de projets d'appui à l'enseignement primaire et secondaire. Mais la plupart de ces interventions ont été faites à la va vite, dans le cadre d'un plan d'urgence, sans aucune étude préalable. Les informations recueillies dans le cadre de cette étude serviront à la définition et à la concrétisation d'actions permettant de rectifier le tir en ce qui a trait aux projets en cours.
2. Dans l'optique de la coopération bilatérale en général, pour l'USAID aussi bien que pour divers autres bailleurs de fonds, la bourse d'études aux niveaux primaire et secondaire constitue une véritable priorité stratégique pour les deux ou trois prochaines années. Aussi, outre la compensation des faiblesses des actions déjà enclenchées, la coopération bilatérale, notamment l'USAID, veut voir comment sur la base des meilleures pratiques en cours, approfondir et/ou élargir le cadre de la stratégie de bourse d'études, pour augmenter les taux d'accès et de rétention à l'école fondamentale, voire inclure l'apprentissage de certains métiers ou la formation professionnelle.
3. Au niveau de la coopération multilatérale ou avec la communauté internationale, les programmes de bourse d'études sont en train d'être explorée, par les bailleurs de fonds, dans la double perspective de l'atteinte des ODM (Objectif de Développement du Millénaire), d'une part, et d'une éventuelle suppression de la dette d'Haïti, d'autre part. Dans cette perspective la bourse est perçue comme une éventuelle stratégie de re-canalisation du paiement ou du service de la dette, vers des projets d'éducation et de santé. Aussi, compte tenu de l'incapacité actuelle de l'Etat haïtien, à mobiliser les ressources nécessaires à (l'augmentation de l'offre solaire) à l'atteinte de l'objectif de scolarisation universelle, il y a lieu d'envisager la possibilité d'encourager les institutions non étatiques à utiliser la bourse comme catalyseur, à court ou à moyen terme, de la scolarisation universelle, en attendant que l'Etat haïtien développe la capacité de doter son système éducatif d'une offre scolaire adéquate à ses besoins.

1.3 Nature et objet de l'étude

Cette étude est une analyse à la fois descriptive et exploratoire. Elle est descriptive dans la mesure où elle a réussi à obtenir des détails sur la présence, l'organisation, les stratégies et les pratiques actuelles des principaux opérateurs de programmes de bourse d'études, implémentés en faveur des élèves démunis des 2 premiers cycles de l'école fondamentale. Elle est exploratoire dans la mesure où elle a essayé de répertorier un

certain nombre d'opérateurs dont les programmes de bourse étaient jusqu'à présent très peu connus.

Elle a pour objet de dresser un profil général des programmes, c'est-à-dire, de chercher à savoir qui fait quoi? où? et comment? en vue d'offrir aux enfants d'âge scolaire les plus démunis, la possibilité d'accès et de rétention à l'éducation fondamentale. Ce niveau d'effort est appelé à permettre d'identifier des pratiques efficaces et de dégager des leçons et recommandations utiles pour la planification des programmes à venir.

1.4 Principaux thèmes étudiés

En dressant le profil général des programmes de bourses d'études aux élèves des niveaux primaire et secondaire, l'étude met l'accent sur les thèmes suivants:

1. Une évaluation de l'impact des programmes de bourses sur l'augmentation des taux d'accès et de rétention à l'école primaire et secondaire ;
2. Un examen des principales stratégies de distribution et des initiatives d'appui dont celles-ci sont assorties;
3. Une analyse des normes et procédures qui régissent le fonctionnement des programmes ;
4. Une analyse des modes de financement et de comptabilisation des fonds;
5. Les leçons apprises qui peuvent être utilisées dans la planification d'autres programmes de nature similaire.

Section II APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.1 Portée de l'étude

Cette étude se veut compréhensive dans la mesure où elle porte sur les programmes de bourses d'études implémentés à l'intention des élèves nécessiteux qui fréquentent les écoles fondamentales sur l'ensemble du territoire d'Haïti. Des équipes de terrain ont été déployées sur les 10 départements géographiques du pays. Elles ont étudié un échantillon comprenant, d'une part, une vingtaine de représentants des principaux opérateurs de programmes de bourse d'études et, d'autre part, un mélange de 429 interlocuteurs comprenant 56 directeurs d'écoles, 108 parents de boursiers et un mélange de 265 parents d'élèves et d'enseignant faisant partie d'une cinquantaine de comités d'école. Dans l'ensemble, l'échantillon des interlocuteurs clés est composé de 40.9% de femmes et de 59.1% de garçons et celui des comités d'école est partagé entre 37,36% de femmes et 67,64% de garçons.

2.2 Outils et personnel d'étude

Trois types d'outils ont été utilisés pour recueillir les informations pertinentes. Le premier est un questionnaire en créole, articulé autour des principaux centres de préoccupation de l'étude, qui a été administré aux directeurs d'école et aux parents de boursiers. Le second, un guide d'entrevue individuelle administré aux représentants des principaux opérateurs de programmes de bourse. Le troisième outil est un canevas de prise de notes utilisé pour la gestion des discussions en groupe de focus conduites avec les membres des comités d'école.

Les travaux d'étude ont été réalisés par une équipe de 10 personnes dont 3 techniciens du CFET, un Investigateur principal, un Responsable de dossier et un Assistant investigateur qui ont pris en charge l'exécution des activités préparatoires, la conduite des entrevues avec les principaux opérateurs de programme de bourse et la rédaction du rapport d'étude. Les enquêteurs, tous des universitaires dont 4 finissants de l'Institut Universitaire Quisqueya - Amérique (INUQUA), ont, sous la conduite de 4 aînés, procédé à la collecte des données sur le terrain.

En vue de garantir l'adéquation des outils et du personnel de terrain aux besoins de l'étude et réduire les possibilités d'erreur dans la collecte des informations, une journée de pré test des outils a été organisée dans la région de Ganthier. Les questionnaires administrés au cours du pré test ont été traités et révisés en fonction des faiblesses mises en évidence par le test. En outre, une journée d'orientation à l'utilisation des instruments de collecte de données a été organisée au CFET à l'intention des membres du personnel de terrain.

2.3 Collecte et analyse des données

Des équipes de terrain ont été déployées sur les 10 départements géographiques du pays. Elles ont étudié un échantillon comprenant, d'une part, une vingtaine de représentants des principaux opérateurs de programmes de bourse d'études et, d'autre part, un mélange de 164 parents d'élèves bénéficiaires et de directeurs d'école. En outre

les équipes de terrain ont conduit des discussions avec une cinquantaine de comités d'écoles, comprenant 265 parents et professeurs, réunis en groupe de focus soit un total de 429 personnes. Une distribution de l'échantillon étudié est présentée en annexe.

Les opérations de collecte de données se sont échelonnées sur une période d'environ cinq semaines entre la mi-octobre à la fin de novembre 2006. Après avoir fait le tour des opérateurs installés à Port-au-Prince et choisi avec eux les sites et les écoles à visiter, quatre équipes d'enquêteurs ont été déployées en parallèle pour la collecte des données auprès des bénéficiaires. Les équipes de terrain ont visité 4 écoles dans la zone d'intervention de chacun des principaux opérateurs de programme, soit 2 écoles en milieu urbain et 2 écoles en milieu rural. Au niveau de chaque école, des entrevues individuelles ont été menées avec le Directeur de l'établissement et deux parents d'élèves bénéficiaires de bourse. En outre, une discussion en groupe de focus a été conduite avec les membres du comité d'école ou de l'association de parents et de professeurs (APP), le cas échéant.

Les données collectées à partir des guides administrés aux opérateurs de programme et d'autres interlocuteurs clés ont été saisies sur le logiciel *SPSS Data Entry Builder*. Un protocole de double saisie a été appliqué aux questions tandis le guide des opérateurs a été soumis à une vérification logique et aléatoire. Ce mode de traitement a permis de procéder à une analyse à partir de tableaux de fréquence simple et à des croisements pour les indicateurs où cette opération était jugée pertinente.

2.4 Limitations de l'étude

Les résultats de cette étude, sont tributaires de plusieurs facteurs limitants liés à la nature et à la taille de l'échantillon étudié. A la nature, parce qu'il y a, à date, autant de définitions du concept de bourse d'études qu'il y a d'opérateurs sur le terrain. De sorte que dans bien des cas l'enquêteur se trouve en face d'interlocuteurs / boursiers qui ont beaucoup de mal à fournir des informations sur des enjeux dont ils sont dépositaires sans même savoir qu'ils le sont.

Compte tenu de la précarité des données de base disponibles et à cause des délais impartis on a dû réduire la taille de l'échantillon. Dans de nombreux cas il n'y a pas de dossiers, car, il y a de nombreux bénéficiaires qui ne savent même pas qu'ils le sont et encore moins qui est le bienfaiteur ou sponsor. La couverture géographique ne se prête à beaucoup d'extrapolation, étant donné que la sélection des sites et des interlocuteurs a été faite en fonction des zones d'intervention des principaux opérateurs. En conséquence, les données chiffrées contenues dans le présent rapport n'incluent, le plus souvent, pas les bourses accordées par les opérateurs consultés au-delà de la 9^{ème} AF et dans les écoles professionnelles. Elles ne prennent en compte ni les plans incitatifs d'octroi de demi-bourses aux enfants performants qui ne peuvent pas payer, ni les arrangements particuliers aménagés par les différents directeurs d'établissements scolaires pour soulager les parents qui inscrivent plusieurs enfants dans la même école. Les types d'interlocuteurs choisis n'étaient pas en mesure de fournir des informations sur les enfants en situations difficiles touchés par les différents programmes de bourse.

SECTION III PROFIL DES PROGRAMMES DE BOURSE

Cette section du rapport est consacrée principalement à la présentation des principaux résultats de l'étude. Elle contient un profil général des programmes de bourse d'études qui commence avec 1) une définition du concept de bourse d'études, 2) une analyse de la configuration et de la principale stratégie utilisée par chaque type de programme, y compris les initiatives d'appui dont ces stratégies sont assorties.

3.1 Définition du concept de bourse d'études

Pour les besoins de cette étude, le terme '*bourse*' désigne le fait par quelqu'un (personne physique ou morale) de payer les frais de scolarité d'un élève (en tout ou en partie) ou de subventionner l'école où il se trouve de façon à l'affranchir de certains poids financiers qui risqueraient de l'empêcher à rentrer ou à rester à l'école. Il importe de préciser que, s'il est vrai que rares sont les plans de parrainage qui n'incluent pas un volet bourse ou paiement de frais de scolarisation des enfants parrainés d'âge scolaire, il est tout aussi vrai que l'enfant parrainé ne devient boursier que dans la mesure où il est admis comme élève (en général dans un établissement privé) et que ses frais de scolarité sont payés directement à l'établissement scolaire qu'il fréquente, par le parrain ou quelqu'un d'autre que ses parents.

Aussi, pour la plupart des concepts relatifs à l'éducation fondamentale utilisés dans ce rapport, leurs significations correspondent en tous points aux définitions proposées par l'Annuaire Statistique des Ecoles Fondamentales 1^{er} et 2^{ème} cycles de mars 2005. Etant donné qu'ils ne figurent pas dans la liste des définitions du dit annuaire, les termes et expressions qui suivent seront utilisés avec les connotations consignées ci-après :

<i>Accès</i>	possibilité ou moyen de jouir du droit à l'éducation de base, capacité d'un enfant de 6 à 14 ans de s'inscrire ou de se faire admettre comme élève à l'école.
<i>Bourse d'études</i>	un don, une rente ou une pension accordé à un élève ou un étudiant pour lui permettre de continuer ses études. Ce don peut être fait en argent ou en nature. Le don peut être individuel, attribué à un élève en particulier pour le paiement de ses frais d'études ou collectif, c'est-à-dire attribué à l'école pour le subventionnement des frais de scolarité ou comme pension alimentaire distribuée à travers une cantine scolaire.
<i>Boursier</i>	élève dont les frais de scolarité et la pension alimentaire pour les jours de classe sont pris en charge en tout ou en partie par une organisation non étatique plutôt que par ses parents.
<i>Parrainage</i>	soutien moral ou financier accordé par un protecteur à son protégé. Toutes les fois que ce soutien est appliqué au paiement des frais de scolarité on parlera de préférence de bourse.

Rétention capacité qu'une école a de maintenir la présence de tous les élèves inscrits pendant toute une période scolaire. Cette capacité est en général exprimée en terme de pourcentage ou de rapport de proportion entre les présences et les inscriptions.

Les informations recueillies dans le cadre de cette étude renforcent la définition opérationnelle utilisée comme point de départ dans la phase préparatoire de l'étude où l'expression '*bourse d'études*', rendue en anglais par '*scholarship*' désigne un '*don en argent ou en nature fait à un élève ou à un étudiant pour lui permettre de continuer ses études*' (Webster World Dictionary, 1970).

3.2 Les programmes en cours : Configuration, principales stratégies et coût/boursier programme

L'une des principales préoccupations de cette étude était de chercher à savoir qui fait quoi, où comment et à quel coût. Cette sous section essentiellement descriptive tente de répondre à ces interrogations en présentant de façon séparée la configuration des programmes de bourses, les principales stratégies utilisées et le coût/boursier programme.

3.2.1 Configuration

La configuration des programmes de bourse est caractérisée par trois éléments essentiels savoir : la nature de ces programmes, la finalité et les objectifs poursuivis et le profil du boursier type.

a. Nature : Pour les besoins de cette étude, l'attention s'est focalisée particulièrement sur les programmes qui permettent à au moins 500 enfants démunis d'entrer à l'école ou de continuer leurs études fondamentales. Les données recueillies et analysées indiquent que les programmes actuels peuvent être regroupés en 2 catégories : D'une part ceux qu'on pourrait qualifier de bourse formelle et d'autre part ceux qu'on pourrait considérer comme des bourses informelles.

1. *Bourses formelles* : Cette première catégorie se compose principalement de programmes de bourses distribuées sous forme de don d'argent pour permettre à un élève de continuer ses études. Le montant de la bourse peut servir à payer en tout ou en partie les frais de scolarité du boursier. Le mode de distribution peut être individuel, quand le montant est versé à l'élève ou en son nom personnel, comme pour les enfants parrainés par Plan International, la Sogebank ou le FPN. Il peut être collectif, auquel cas le montant de la bourse est versé à l'administration de l'école pour subventionner le salaire des maîtres ou encore pour alléger d'autres charges au niveau de l'établissement et, par ricochet, ce qui revient à absorber une portion du coût de la scolarité pour l'élève en question, comme dans le cas des écoles opérées par les institutions religieuses.

2. *Bourses informelles* : Cette deuxième catégorie se compose en général des programmes de prise en charge totale. Dans ces cas, le paiement des frais de scolarisation fait partie d'un paquet d'assistance sociale où l'accès à l'éducation, la rétention à l'école et l'amélioration de la qualité de l'éducation ne constituent pas la finalité première de l'opération. Cette catégorie inclut des programmes exécutés par des organisations de taille moyenne comme S.O.S Enfants, Village SOS aussi bien que des organisations de petite taille comme la Fondation Pain de Vie.

Les programmes de la première catégorie sont parfois assortis d'autres initiatives d'appui telles que : la distribution de matériel éducatif à l'usage des maîtres et des élèves, la formation des maîtres et l'appui aux petits projets d'école planifiés et exécutés avec la participation des comités de parents. De telles initiatives visent principalement l'amélioration de la qualité de l'éducation.

b. Finalité et objectifs spécifiques : A quelques exceptions près, les programmes de bourse d'études qui visent l'éducation fondamentale semblent tous s'inspirer du droit humain à l'éducation et/ou du droit constitutionnel à l'éducation primaire gratuite de la charte du pays. Même si les programmes en cours en Haïti se traduisent sur le terrain par toute une gamme de stratégies d'intervention, il est clair qu'ils visent tous la même finalité et le même public cible. Indépendamment de l'origine des fonds utilisés pour le financement des programmes de bourse d'études, ceux-ci visent tous à alléger le poids économiques des frais scolaires pour les familles les plus démunies. Ainsi, dans la poursuite de ce but, la plupart des opérateurs semblent viser les mêmes objectifs que voici:

- Aider les élèves dont les parents ne sont pas en mesure de supporter les frais de scolarité réclamés et qui courent le risque d'abandonner les écoles non publiques qu'ils fréquentent.
- Fournir aux élèves nécessiteux des écoles publiques un appui consistant en fournitures classiques, en uniformes et en chaussures.
- Secourir les élèves dont les cours ont été interrompus et les maîtres des régions dévastées par des désastres naturels.
- Compenser les salaires des maîtres et des administrateurs en fonction de la performance de leurs élèves.
- Fournir du matériel éducatif et des fournitures classiques aux écoles.
- Encourager l'implication des communautés dans les écoles, en fournissant une assistance technique aux associations de parents d'élèves.

c. Profil du boursier type Le profil de l'élève visé par les différents programmes de bourse est défini en fonction de toute une série d'indicateurs incluant l'âge, le lieu de résidence ou le domicile, l'appartenance religieuse. Mais le facteur le plus déterminant c'est le statut socio-économique de ses parents ou du foyer où il est hébergé.

L'un des premiers constats de cette étude est que le profil du boursier type ou enfant parrainé, recruté parmi les enfants les plus démunis est en pleine mutation. L'élève inscrit

dans une école non publique et dont les parents sont incapables de payer les frais de scolarité, ne se recrute plus exclusivement dans les quartiers dits marginaux ou pauvres. Il vient de n'importe quel quartier urbain ou de n'importe quelle localité rurale.

En effet, les données rendues disponibles montrent que contrairement à ce que tout le monde est tenté de croire seulement 30% des boursiers touchés par cette étude vivent dans des ménages monoparentaux et que plus de 90% des parents de boursiers sont propriétaires de leurs domiciles. Toujours est-il que 70% de ces ménages n'ont pas accès au courant électrique et près de 80% n'ont pas accès à l'eau courante. 20% de ces boursiers n'ont pas de latrines chez eux et au moins 1 sur 10 d'entre eux vit avec au moins 1 parent qui n'a jamais fréquenté l'école.

Profil du boursier ou bénéficiaire cible

NOM et PRENOM	XXXXXXX XXXXX
Sexe	Masculin ou féminin
AGE	Entre 6 et 14 ans
LIEU DE RESIDENCE :	Quartier ou Localité défavorisé (e)
TYPE D'ECOLE	Privée
NIVEAU D'ETUDE	Fondamental ou Primaire et secondaire
CLASSE	Entre 1 ^{ère} AF et 6 ^{ème} AF
TYPE DE FAMILLE	Mono ou biparentale (3 sur 10 versus 7 sur 10)
OCCUPATION MERE	Petit Commerce (22%)
OCCUPATION PERE	Cultivateur (24%)
FRERE ET SŒUR	Minimum 3
TRAIT CARACTERISTIQUE ;	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dépend de parents décapitalisés qui ne peuvent pas payer ses frais de scolarité 2. Risque d'avoir un taux d'absence élevé là où il n'y a pas de cantine scolaire

Les données recueillies ne permettent pas de dire si cette mutation est liée au processus de décapitalisation des familles alimenté par le climat d'insécurité ou de violence et les désastres naturels. Toutefois les discussions en groupe de focus indiquent très nettement que le changement dans le profil des familles qui entrent en compétition pour obtenir les bourses d'études est une source de grogne parmi les bénéficiaires et de critique contre les agents de terrain de certains opérateurs, accusés d'octroyer des bourses à des familles non nécessiteuses. Ces familles deviennent de plus en plus nombreuses. Le témoignage qui suit fait penser à la nécessité de revisiter le profil du parent de boursier.

Profil du nouveau parent de boursier

Je m'appelle Marie Nicole. Je suis née à Bambou, dans la commune des Cayes en 1961. Je n'ai pas été très loin à l'école. J'ai passé le clair de ma jeunesse à travailler avec ma maman qui était marchande de quincaillerie : barrettes, sandales, sous-vêtements, etc.. J'ai fait 3 enfants, 2 garçons : Gary 18 ans et Thierry 17 ans, et une fille Dieuve 14 ans. En travaillant avec ma maman, je faisais des efforts, mais cela marchait suffisamment bien pour me permettre d'acheter un terrain. Quand ma mère est passée à l'autre monde en 2001, j'ai hérité de son fonds de commerce. J'achetais, parfois à crédit à Port-au-Prince et je revendais dans les marchés de Cayes, Kans, Camp-Perrin.

Un jour, au cours de l'année 2002, en descendant du Bus à Port-au-Prince, les bandits m'ont agressée et emporté la valise qui contenait l'argent du commerce. A ce moment là, mon fils aîné n'avait que 14 ans. Depuis je n'ai fait que rembourser les dettes par d'autres moyens et c'est l'école des enfants qui en a fait les frais. Si ma fille est en 6^{ème} AF aujourd'hui, c'est grâce à Compassion. Il y a, il est vrai, un ou deux négociants de bonne foi qui sont disposés à reconduire mon crédit. J'étais une bonne marchande. Chaque fois que la misère me fait mal, j'ai envie d'accepter. J'ai peur. J'ai tellement peur.

3.2.2 Principales stratégies utilisées

Dans le contexte de cette étude le terme stratégie est utilisé pour désigner la principale courroie de transmission, entre l'opérateur et le boursier ciblé, des biens et services auxquels la bourse donne droit. Dans certains cas, l'étude parle de la forme que prend la bourse pour désigner une ou plusieurs matérialisations de la stratégie en question. Cette section du rapport contient une description plus ou moins détaillée des quatre principales stratégies les plus en vogue, tout en essayant d'attirer l'attention sur l'orientation ou la politique générale ainsi que sur les normes et procédures qui sous-tendent le fonctionnement des différents programmes en cours en Haïti.

Les stratégies d'intervention des opérateurs de programmes de bourses sur le terrain varient d'un opérateur à l'autre. Au fond 4 options stratégiques sont privilégiées par l'ensemble des 52 opérateurs répertoriés dans le cadre de cette étude:

- 1 la stratégie d'aide directe à l'enfant démuné ou nécessiteux sous forme de paiement des frais de scolarité de l'élève;
- 2 la stratégie d'aide aux enfants démunés via l'école sous forme de subventionnement des frais de scolarité ou sous forme de cantine scolaire.
- 3 La prise en charge complète de l'enfant ;
- 4 Les primes de scolarisation ponctuelles.

3.2.2.1 L'aide directe à l'enfant

C'est la stratégie la plus ancienne. C'est aussi la stratégie des programmes dits de parrainage, qui se caractérisent par le contact personnel entre le donateur et le bénéficiaire, entre le parrain et le filleul. C'est la stratégie qui a été utilisée pendant plusieurs années par les programmes de parrainage des opérateurs très connus comme Plan International, ci devant '*Le Plan de Parrainage*'. En vertu de cette stratégie, la bourse prend toujours la forme de don en argent pour mettre le boursier en mesure d'avoir accès ou de rester à l'école.

Dans le contexte haïtien, la bourse d'études chez l'opérateur qui choisit d'appliquer la stratégie d'aide directe à l'enfant est utilisée pour le paiement des frais de scolarisation en général ou des frais de scolarité mensuelle, plus connus dans le milieu haïtien sous le nom d'*écolage*. Que le montant de la bourse soit versé à la famille, c'est-à-dire aux parents du boursier ou au directeur de l'établissement scolaire fréquenté, cela se fait au nom d'un élève en particulier, un élève qui a une relation individuelle avec un parrain qui le connaît par son nom.

En Haïti les programmes phares dans l'application systématique de cette stratégie sont opérés par 3 ONG internationales, notamment, Plan International, World Vision Compassion International et une ONG locale dénommée FPN (Fonds de Parrainage National). Dans les programmes de ces 3 ONG internationales, la bourse n'est qu'un élément du parrainage, fondé sur une relation personnelle entre un parrain et un filleul. Dans ces cas, le coût de la scolarité est déduit d'une allocation mensuelle accordée par le parrain. De cette valeur l'opérateur du programme prélève un montant, qui représente un pourcentage 'x' de l'allocation pour couvrir les frais d'éducation du filleul. Il est versé directement à l'école par des agents de terrain des opérateurs en question. A coté de ces programmes phares, il existe, sur le plan local, de petits opérateurs qui appliquent la stratégie d'aide directe de façon très systématique. C'est le cas de HHF, ADELOM, Sion Fonds, Ayiti Education pour ne citer que ceux là.

L'un des éléments clef de la stratégie d'aide directe à l'enfant est la question de savoir comment se fait le recrutement des bénéficiaires ou le premier contact avec les aspirants boursiers. Les données disponibles montrent que dans la majorité des cas, c'est l'école qui fait le premier pas en direction des opérateurs. Le tableau qui suit montre la distribution des réponses fournies par les interlocuteurs locaux.

Tableau 2 Comment se fait le premier contact 'opérateur - bénéficiaire

	Fréquence	Pourcentage	% Cumulé
A travers les agents locaux de l'opérateur	52	34.6%	34.6
Bénéficiaire va faire la demande à l'organisation	28	18.8%	53.4
L'école fait les démarches et obtient l'assistance	65	43.0%	96.4
Ne sait pas	5	3.6%	100.0
Total	150	100.0%	

Ce que l'on sait, cependant, c'est que dans le cas de Compassion International, il y a des antennes locales, souvent hébergées dans une école d'accueil ; mais qui fonctionnent avec un personnel de Compassion pour gérer la distribution des fonds.

Dans ce cas aussi la relation est personnelle. Le montant est versé au nom d'un élève en particulier. La procédure actuelle est que ce montant est utilisé par l'antenne locale pour payer 75% du coût de la scolarité mensuelle du filleul. Cette formule est adoptée en vue de responsabiliser les parents, qui sont censés payer 25% de la scolarité. Quand le montant versé à l'école dépasse 75% du coût de la scolarité, la procédure permet aux parents du boursier de réclamer le reliquat. L'une de nos équipes a visité une de ces antennes locales du programme de bourse d'études de Compassion Internationale et a eu

le privilège de constater que la remise du reliquat est une opération très méthodique qui se fait sur présentation du carnet scolaire et contre signature d'une feuille de ventilation des allocations.

Il y a tout de même une frange d'opérateurs qui échappe à ce genre d'étude à cause de la nature de l'organisation ou des individus qui fournissent l'aide et des créneaux de distribution utilisés. Dans cette catégorie on trouve Haïti Vision International dont le siège principal se trouve en Floride et qui intervient dans la région de Petit Goâve, par exemple. L'organisation recueille des ressources en argent et en nature auprès de particuliers invités à faire une donation unique de US\$ 25 à 500 ou des versements mensuels de, US\$ 5, 10, 20 ou 25 US dollars. Au moyen de ces dons et grâce au support financier de l'USAID, entre autres, cette organisation assiste plusieurs écoles dans la région de Bainet et de Côte de Fer.

Quoiqu'il en soit, le paiement de l'écolage direct est une forme très répandue en Haïti. Il importe de noter ici que le paiement de la scolarité ne représente qu'une partie de ce que l'élève doit payer comme coût global pour son éducation. Les informations recueillies indiquent que 34% des opérateurs répertoriés utilisent la stratégie d'aide directe à l'enfant pour payer les frais de scolarité de leurs boursiers.

Il y a actuellement des ONG nationales et internationales qui pratiquent une stratégie qui est à mi-chemin entre l'aide directe à l'enfant et l'aide indirecte à travers l'école. Cette stratégie réduit considérablement les possibilités d'erreur dans le choix des bénéficiaires. C'est à la direction ou à l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire qu'il appartient de sélectionner parmi les enfants dont les carnets scolaires restent à la Direction, pour non paiement de scolarité, l'heureux bénéficiaire du paiement rendu disponible par le programme de bourse d'études. Les organisations qui pratiquent cette stratégie se comportent à la fois comme bailleurs de fonds et comme opérateurs. L'exemple le plus édifiant est la situation actuelle du Fonds de Parrainage National. Nonobstant, les fonds reçus de particuliers et de financeurs tels que USAID, Comcel, Yele Ayiti etc. le programme du FPN demeure une aide directe aux enfants dont les parents sont incapables de payer leurs frais de scolarité, dans la mesure où ces fonds redistribués par l'école ne peuvent servir à aucune autre fin.

Perception des parents de la façon dont les fonds arrivent à destination.- L'option de faire transiter l'argent de l'écolage par les familles a été agitée dans les discussions en groupe de focus. La quasi-totalité des parents se sont déclarés favorable au status quo. « On ne va pas faire marche arrière » a soutenu un parent de Compassion. « Vu les besoins socio-économiques et la perte des valeurs, si l'on fait transiter l'argent par les familles, cet argent court le risque d'être utilisé à d'autres fins. Moi, personnellement, je ne garantis pas que dans le cas où une autre personne de la famille tombait malade, j'allais la regarder souffrir ou mourir avec l'argent de l'écolage dans ma poche ».

Malgré toutes les vertus qu'on reconnaît aux comités d'école, sur plus de 40 comités rencontrés il n'y a eu qu'un seul, dans l'Artibonite à avoir été clairement favorable à l'idée de faire transiter l'argent de l'aide par la famille. La stratégie d'aide directe se recommande par la vertu qu'elle a de mettre le donateur ou le parrain en confiance, dans

la mesure où le contact personnel entre lui et le boursier lui permet de constater facilement que l'aide arrive à destination.

Néanmoins, les programmes de bourse qui appliquent cette stratégie d'aide directe à l'enfant requièrent toute une gamme de normes et de règlements pour éviter les dérives auxquelles donne lieu la relation personnelle. La tentation est très forte du côté des parrains aussi bien que du côté des boursiers de court-circuiter l'opérateur ou ses agents. Les opérateurs sont obligés de produire des manuels d'opération extrêmement volumineux avec des normes et procédures très détaillées pour régir les processus de recrutement de parrains et de filleuls, la correspondance entre eux et le rôle des agents de l'opérateur qui sert de passerelle de communication entre les deux. On peut dire beaucoup de bien de cette stratégie appliquée au parrainage. Cependant elle suscite, aujourd'hui plus que jamais auparavant, beaucoup de grogne au sein des communautés démunies, à cause de son caractère éminemment sélectif et parce que les anciens bénéficiaires doutent de l'éligibilité de ceux qui sont nouvellement décapitalisés et qui intègrent le groupe.

3.2.2.2 L'aide indirecte à travers l'école

La stratégie d'aide indirecte à travers l'école est appliquée par des institutions religieuses, des organisations internationales et des ONG locales (voir tableau principales stratégies). La plupart du temps ces institutions fonctionnent avec des réseaux d'écoles à l'instar de Parole et action, OKPK, l'Eglise Catholique Romaine, l'Eglise Anglicane ou Episcopale d'Haïti et divers cultes réformés opérant en Haïti, notamment le réseau des écoles de l'Armée du Salut et celui de la Mission Evangélique Baptiste du Sud d'Haïti. Pour la plupart de ces opérateurs il est plus facile de parler du nombre d'écoles que de parler du nombre d'élèves ou de boursiers.

A titre d'exemple, l'organisation « Armée du Salut » prend en charge 70% du budget de fonctionnement annuel de chacune des écoles appartenant à son réseau. En conséquence l'élève inscrit dans une école de l'Armée du Salut ne paie que 30% de ce qu'il aurait du payer pour le fonctionnement de l'école. Le montant correspondant à 30% varie d'une école à l'autre, en fonction du cycle et de la localisation.

La plupart des programmes de bourse d'études en cours en Haïti sont assortis de toute une gamme d'initiatives dites associées. Elles servent de complément aux bénéfices de la bourse. Les initiatives les plus courantes incluent : la distribution de matériels éducatifs à l'usage des maîtres et des élèves. Cela peut consister en un mélange de manuel, de cahiers, de règles ou de cartes géographiques, de planches illustratives ou d'instruments de mathématiques. Ces initiatives incluent également la formation des maîtres et l'appui à la réalisation de petits projets d'infrastructure pour rendre l'environnement d'apprentissage plus adéquat. Ces initiatives ont pour objet d'optimiser les bénéfices de la bourse pour améliorer le rendement du boursier.

3.2.2.3 La stratégie de prise en charge complète

D'une manière générale, la prise en charge peut être considérée comme étant à la fois une stratégie et une forme. La prise en charge totale est une forme de bourse complète. Dans la majorité des cas, elle était utilisée par les centres d'accueil, les orphelinats dont la finalité n'est pas d'aider un élève démuné à payer ses frais de scolarité. Toujours est-il que la plupart des programmes de prise en charge sont assortis de plan de paiement de la scolarité. L'école dans ce cas a une incidence positive sur l'accès à l'éducation. Parmi ces programmes, les uns plus structurés que les autres, ceux qui prennent en charge plus d'enfants sont à date la Fondation John pierre pour le développement d'Haïti (FJPDH) avec 2320 bénéficiaires, Village d'enfants SOS avec environ 900 enfants, Fondation pain de vie avec 700 enfants, Mission de vie Allemande avec 303 enfants, Food for the Poor et Foyer Maurice Sixto avec chacun 500 enfants environ. L'encadré ci-dessous est présenté à titre illustratif du mode d'intervention de ces types de programme.

<p>Fondation pain de vie Pain de vie est une œuvre bénévole d'une famille haïtiano – canadienne, la famille du Pasteur St Germain, originaire du Sud. L'œuvre est essentiellement soutenue à partir du Canada, de Montréal plus précisément, grâce au dévouement des frères St Germain. Il y en a un qui fait le va-et-vient entre Haïti et le Canada pour obtenir des fonds de soutien au nom de la Fondation. L'œuvre a démarré au tout début de la décennie 90. Aujourd'hui, la mission a son quartier général à l'Eglise Bon Berger sur le Boulevard Quatre Chemin de la ville des Cayes. Cela fait partie d'un réseau de 10 églises réparties à travers la commune des Cayes. Ce petit opérateur installe des complexes médico – sociaux, où plus de 300 enfants aux Cayes et aux Gonaïves ont accès à l'éducation de base et à des soins de santé et où les enfants pris en charge sont hébergés et ont accès à la plupart des services de base. <i>« Notre stratégie est une approche ou un modèle intégré », a déclaré le Directeur du complexe de Cambry. « Nous établissons des complexes qui intègre le logement, l'éducation de base, les soins de santé primaires et, bien évidemment, l'éducation spirituelle. A part le complexe de Cambry aux Cayes, il y en a un autre aux Gonaïves qui inclut un orphelinat hébergeant une cinquantaine d'enfants ».</i></p>

3.2.2.4 La prime de scolarisation ponctuelle

La prime est une forme de bourse accordée à des élèves par des institutions commerciales, notamment la SOGEBANK, et la maison C.A.M. Transfert, Digicel, Yele Ayiti pour ne citer que ceux-là. Le programme qui illustre le mieux cette stratégie est celui de la SOGEBANK.

<p>Le groupe SOGEBANK a depuis sa création en avril 1986 fait preuve d'engagement social dans l'éducation. Cet engagement se traduit par des interventions sous forme de don ou de subvention pour la construction, l'équipement d'écoles et la formation de maîtres. En ce qui a trait à l'éducation fondamentale le groupe s'implique en offrant un support aux élèves démunis à travers le FPN et à travers l'octroi de bourses d'études sous forme de prime ponctuelle. En effet, pour apporter une aide aux familles clientes et faciliter l'accès de certains jeunes à l'éducation, le groupe organise chaque année le grand tirage de la rentrée des classes. La Sogebank offre ainsi à ses clients la possibilité de participer à un tirage permettant de gagner 300 bourses d'études d'une valeur de 5,000 gourdes chacune.</p>
--

Outre les primes de scolarisation ponctuelles C.A.M. subventionne le salaire des maîtres d'au moins 18 écoles fondamentales à travers le pays. Les informations informelles font croire que l'année dernière, à travers la fondation Yele Ayiti, Comcel a accordé plus de 3600 bourses d'études aux enfants des 2 premiers cycles du fondamental dans le département de l'Artibonite.

La bourse sous forme de prime ponctuelle a une double finalité. Elle sert les intérêts commerciaux du donateur et en même temps, ceux du récipiendaire. Les critères d'éligibilité sont établis par les donateurs qui peuvent les modifier à leur discrétion.

Le mode de distribution de cette forme de bourse rappelle la stratégie d'aide directe à l'élève, dans la mesure où l'élève bénéficiaire reçoit le montant de la bourse directement. Toutefois, la ressemblance n'est qu'apparente. La prime est livrée à l'élève ou à ses parents en son nom, ce qui personnalise le rapport donateur - récipiendaire. Il y a, toutefois, le fait que cette forme de bourse est octroyée sur le mérite plutôt que sur le fait que les parents de l'élève ne peuvent pas payer ses frais de scolarité. De plus, le fait de coller à ce don d'argent l'étiquette bourse d'étude n'enlève pas à la famille du bénéficiaire d'utiliser les fonds à d'autres fins.

Il n'y a pas de doute que la finalité d'une telle initiative consiste principalement à fidéliser la clientèle de ces entreprises. Toujours est-il qu'elle contribue à augmenter le nombre d'enfants qui ont accès à l'éducation.

3.2.2.5 Conjugaison de stratégies

Pendant longtemps les opérateurs de programmes de parrainage comme Plan Haïti, World Vision se contentait de payer les frais de scolarité. Au fil des années ces programmes ont subi d'énormes mutations pour inclure de plus en plus de services assimilables à un appui au développement communautaire, notamment les projets d'appui à l'éducation. Food For the Poor, par exemple, combine toute une gamme de stratégies qui inclut la distribution d'aide alimentaire dans les cantines scolaires, un réseau de foyer d'accueil ou d'établissements scolaires : Maison d'Amour pour fillettes de 3 à 16 ans, Foyer N.D de l'Espoir pour garçonnetts de 3 à 17 ans, etc. A travers ces centres munis de pension FFP s'inscrit d'emblée dans la stratégie de prise en charge totale pour les internes. Non seulement ces enfants bénéficient de bourse pour l'éducation de base, il y en a qui vont à des cours de musique, d'art ou de danse au frais du foyer.

CONCERN et SAVE interviennent, la première à la Gônave et dans la région de Saut d'Eau du Bas – Plateau et la deuxième dans la région de Marchand Dessalines dans l'Artibonite et à Maissade dans le Haut – Plateau. Ces 2 ONG internationales opèrent un programme d'appui à l'éducation fondamentale avec une importante composante '*santé scolaire*' CONCERN, par exemple, applique la stratégie d'aide directe à l'enfant comme une initiative d'appui à son programme de santé scolaire qui touche environ 3000 enfants nécessiteux à Saut d'Eau. SAVE est actuellement en train d'exécuter un programme similaire à Maissade, dans le Haut Plateau. D'après le responsable de parrainage, M. Patrick Sylvestre, le programme de scolarisation de SAVE est en pleine mutation. L'organisation est en train de se défaire du parrainage individuel pour offrir un paquet intégré où la santé scolaire occupe une place de premier ordre. A l'instar du programme du programme de Concern dans le Bas Plateau, SAVE collabore avec une série d'écoles qui satisfont à un certain nombre de critères d'éligibilité. Dans l'un et l'autre cas, il y a un volume plutôt réduit de bourses d'études qui est accessible aux enfants de la région. Les aspirants boursiers s'inscrivent sur une liste et participent à un concours baptisé « *Génie scolaire* ». Les gagnants à ce concours reçoivent une prime ponctuelle équivalente au coût de leur scolarité pour l'année scolaire. La prime en question est assortie d'un lot de fournitures classiques. Les organisations interviennent pour le moment, par le truchement d'une demi-douzaine d'écoles portant l'étiquette EAE (Ecoles Amies des Enfants). A travers ce programme SAVE accorde des bourses d'études à 500 enfants vraiment nécessiteux, qui sont en majorité des orphelins. Dans les EAE les maîtres bénéficient d'un programme de formation. A Marchand/Dessalines le programme de SAVE opère suivant une stratégie d'aide indirecte à travers l'école.

En outre, la tendance se manifeste de façon très perceptible au plan des relations inter institutionnelles. En effet, l'une des principales découvertes de cette étude est la tendance à l'intégration qui se manifeste au sein des différents programmes d'appui à l'éducation de base. Aujourd'hui, les programmes de bourse, indépendamment de la stratégie privilégiée, cherchent non seulement à créer une masse critique qui garantit le succès de leur programme mais à formaliser les rapports entre eux, d'une part et entre opérateurs et bénéficiaires, d'autre part.

Tableau 3 Principales stratégies de distribution, par opérateur, des bourses d'études

Opérateurs		Stratégies				
		Aide directe	Aide via l'école		Prise en-charge complète	Prime de scolarisation Ponctuelle
		Païement écolage	Subvention écolage			
1	ADELOM	X				
2	AHF	X				
3	Aide et Action	X	X			
4	APDEH			X		
5	Armée du Salut		X			
6	Ayiti Education	X				
7	CAM Transfert	X			X	
8	CBP	X				
9	CCPS			X		
10	CCWM	X				
11	CFNE			X		
12	CECA	X				
13	Compassion International	X				
14	Concern		X			
15	CPFE – Caritas			X		
16	ECRH	X				
17	Eglise catholique		X			
18	Eglise de Dieu de la sainte cité		X			
19	Eglise Episcopale		X			
20	Eglise Méthodiste		X			
21	Food for the poor	X		X		
22	FJPDH			X		
23	FOCSED	X				
24	Fondation Pain de vie			X		
25	Foyer Maurice Sixto			X		
26	Foyer Sainte Catherine			X		
27	FPN	X				
28	HHF	X				
29	Haïti Vision inc.		X			
30	ICCC	X				
31	Maison Edo Zenny				X	
32	Mission de vie			X		
34	Mission sur la Montagne		X			
35	MEBSH	X	X			
36	OIM		X			
37	OKPK		X			
38	OPP			X		
39	Orphelinat (Pasteur Sylvestre)			X		
40	Parrainage Maristes		X	X		
41	Parole et Action		X			
42	Plan International	X				
43	PRODEVA	X				
44	SAVE	X	X			
45	Sion Fonds	X				
46	SOGE BANK				X	
47	SOS Enfants		X			
48	Village d'enfants SOS			X		
49	World Vision	X				

3.2.3 Le coût/boursier des programmes

La bourse d'études telle que définie dans cette étude est un paquet de services directement liés à la scolarisation. Il n'y a pas d'uniformité dans le comportement des opérateurs. Le paquet est arrangé en fonction des besoins des bénéficiaires cibles, de la nature et de la vision des donateurs. Il n'y a, par exemple, aucune commune mesure entre les coûts boursiers cotés par 3 opérateurs de programmes dits de parrainage tels que Plan Haïti, FPN et Compassion International. Le coût Plan est un coût de scolarité affranchi de toute autre charge tandis que celui du FPN inclut diverses autres charges scolaires et que celui de Compassion International représente une allocation qui inclut un reliquat remboursé à la famille du boursier pour combler des besoins discrétionnaires de la famille. Rien ne dit que dans certains cas ce reliquat n'est pas utilisé par les parents pour payer les 25% des frais de scolarité non couverts par les projets de scolarisation de Compassion International.

A part les programmes dits de parrainage, comme celui de Plan International, du FPN ou les programmes de cantine scolaire, la plupart des petits et moyens opérateurs font de la prise en charge globale. Ils opèrent, pour la plupart, des programmes intégrés, avec un éventail de coûts qui ne sont aucunement liés à la scolarisation proprement dite. A titre indicatif, le tableau qui suit présente un certain nombre d'éléments de coût distribués par opérateur et par département géographique.

Tableau 4 Distribution des coûts/boursier par département

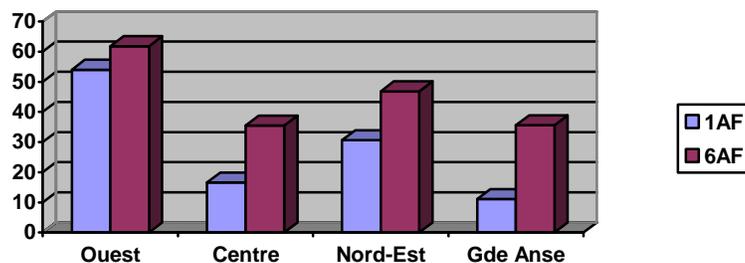
Opérateur	Artibo Nite	Centre	Grand Anse	Nip-pes	Nord	N-Est	N-O	Ouest	Sud	S-E
Plan Haïti						450		450		450
F.P.N.	3000		3000	3000	3000	3000	3000	3000		3000
F.F.P.								3000		
Compassion Concern	11660 3000	11660	11660		11660		11660	11660	11660	11660
Adu Salut	1117		1117	1117	1117		1117	1117	1117	1117
MEBSH			1770	1770				1770	1770	
I.C.C.C.			2000		2000			2000		
ADELOM						2800				
H.H.F.			14000							
SOS Enf.								6000		
FMS	3563							3563		
Sogebank	5000	5000	5000		5000	5000	5000	5000	5000	5000
Total	27,340	16,660	72,034	5,887	22,777	11,250	20,777	40,560	19,547	21,227
Moyenne	4,556.67	8,330	10,290.5	1,962.33	4,555.4	2,812.5	5,194.25	3,687.27	4,886	4,245.4
Moyenne nationale de l'ordre de Gdes 5,965.2 par boursier/an ou Gdes 596.5 par boursier/mois										

Les coûts exprimés en gourdes dans ce tableau ont été convertis au taux de 40 Gdes pour 1 dollar américain. Ils représentent des coûts globaux et annuels. La distribution par département vise beaucoup plus à prendre en compte les structures de prix des petits opérateurs, tels que HHF, SOS ou ADELOM qui n'interviennent que dans un seul département en vue de pondérer les coûts et les avantages que l'économie d'échelle offre aux opérateurs de gros volume.

Pour un petit opérateur local qui fait de la prise en charge totale, le coût/boursier varie de US\$1 ou 40 gourdes par jour pour héberger et nourrir un petit orphelin du CCSP de Jérémie à 700 Gdes par mois pour entretenir un enfant du Foyer Ste Catherine à Ferrier.

Les coûts pratiqués par les écoles Les données disponibles au niveau du MENFP indiquent que, pour les deux premiers cycles de l'école fondamentale, les régimes de scolarité annuelle pratiqués par les écoles privées, varient entre 50 et 5000 Gdes. Elles indiquent également que pour le prix plancher l'offre scolaire est inférieure à 1.6% et inférieure à 4% au prix plafond pour la 1ère AF. Pour ces 2 cycles, les prix pratiqués par la majorité des écoles privées, à l'échelle nationale, oscillent entre 500 et 3000 gourdes/an. A l'échelle nationale aussi bien qu'au niveau des régions géographiques les établissements individuels tendent à pratiquer le même prix pour les classes 1AF et 2AF et à faire le même nivelage pour les années 5 et 6 du cycle fondamental. A titre indicatif le graphe qui suit montre, pour quatre départements géographiques pris au hasard, la concentration des écoles où la scolarité oscille entre 500 et 3.000 Gdes/an.

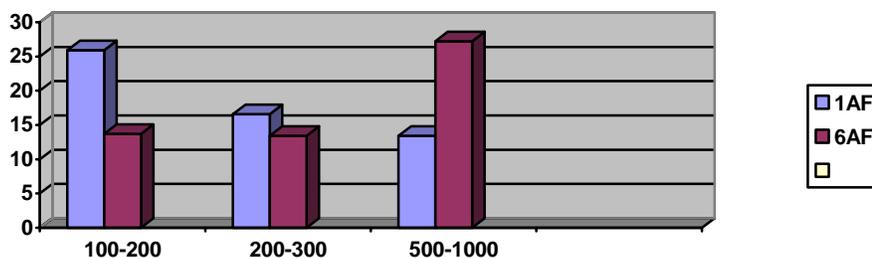
Graphe 1 Concentration/département et par classe des écoles privées où l'écologie varie entre 500 et 3000 Gdes



Il convient de signaler que les chiffres utilisés par la DPCE lui ont été fournis par moins que la moitié des établissements du parc scolaire privé.

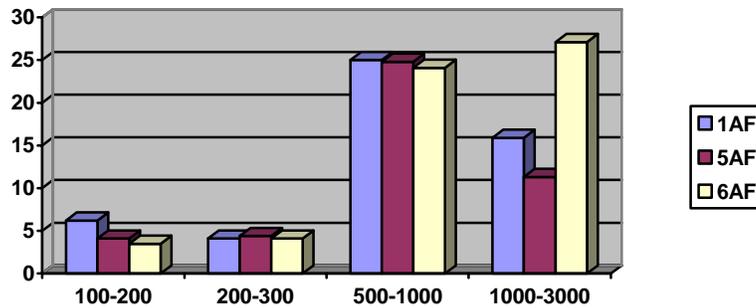
Bien que la structure des prix pratiqués par les écoles privées de la place se caractérise par l'absence d'uniformité, elle demeure la meilleure référence en ce qui concerne le coût de la composante scolarité de la bourse d'études. Le graphe qui suit montre la configuration des prix pratiqués jusqu'en 2003 par les écoles privées évoluant dans le milieu rural.

Graphe 2 Pourcentage d'écoles privées rurales où l'écologie varie entre 100 et 1000 Gdes



La situation n'est pas très différente en milieu urbain. Toujours est-il que l'offre scolaire affiche une certaine tendance à augmenter à mesure que les prix augmentent. D'après les chiffres publiés par la DPCE les prix pratiqués en 2003 par les écoles privées dans la plupart des villes du pays présentaient, pour la première et les 2 dernières années des cycles 1 et 2 du fondamental, la configuration suivante.

Graphe 3 Pourcentage d'écoles privées urbaines où l'écologie varie entre 100 et 1000 Gdes



En réalité, on n'a pas besoin de chercher longtemps pour trouver 3 écoles de la seule commune de Pétiyon Ville dont l'une se trouve à Gramothe qui accueille des élèves qui ne paient aucun autre frais que 1Gde/jour pour manger un plat chaud à la cafétéria, une autre sur la route de Frères où la 1AF coûte 373 Gdes/mois et la 3^{ème} fait payer G.2.000/mois sans compter la cafétéria et le coût de l'accès au labo informatique. Les coûts dans une école laïque de jeunes filles à Port-au-Prince s'élèvent à G.2.000/mois ou G.20.000/an de la 1AF à la 6AF. Les informations fournies par les interlocuteurs locaux indiquent que, FOCESD, par exemple, fournit une allocation de 100 gourdes/mois à ses boursiers de la province tandis que Sion Funds alloue 400 gourdes/an au boursier de la région de Belle Anse. Dans le programme de CCWM l'élève paie 150 gourdes/an, ce qui représente 5% des frais de fonctionnement de l'école soutenue pour l'année académique.

Quoiqu'il en soit, l'étude n'a enregistré aucune école où les boursiers payaient une scolarité égale ou supérieure au coût plafond mentionné par la DPCE, soit Gdes 3.840,50/an ou tout simplement supérieure à 300 Gdes/mois. Ce qui est certain c'est qu'il y a fort à faire pour aboutir soit à un paquet de service ou un structure de prix standard.

SECTION IV: IMPACT DES PROGRAMMES DE BOURSE

La plupart des principaux programmes de bourses d'études sont conçus et implémentés en faveur des enfants d'âge scolaire les plus démunis, notamment ceux dont les parents sont incapables de payer pour leur scolarisation. L'évaluation d'impact contenue dans cette section du rapport a permis de déterminer dans quelle mesure les programmes de bourse en cours sont en train de réussir à :1) couvrir le territoire national 2) augmenter le nombre d'enfants démunis qui ont accès à l'éducation, 3) accroître les taux de rétention en classe ou à l'école des élèves les plus démunis et 4) catalyser l'amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé dans les établissements scolaires fréquentés par les bénéficiaires de ces programmes de bourse d'études.

3.1 Couverture géographique

La revue de la documentation disponible et l'analyse des données recueillies auprès de nos interlocuteurs ont permis de dénombrer une quarantaine d'opérateurs de programme de bourse toutes stratégies confondues. La plupart de ces programmes sont actuellement en train d'être exécutés par un mélange d'opérateurs incluant une dizaine d'ONGs internationales, un petit nombre d'institutions religieuses ou missionnaires et un mélange d'initiatives individuelles et d'ONGs locales dont la plupart sont enregistrées au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE).

En terme de présence, les données rendues disponibles par les opérateurs de programmes de bourse permettent de constater que les programmes en cours ont un impact réel sur l'ensemble des départements géographiques du pays. La présence des programmes de paiement de scolarité mensuelle et les programmes de subvention d'école qui sont exécutés par les principaux opérateurs sur le territoire semble s'aligner sur la taille de la population. En effet, les départements de l'Ouest et de l'Artibonite viennent en tête avec 24 opérateurs chacun, suivis des départements du Nord et du Sud avec 14 opérateurs chacun.

En ce qui a trait aux programmes de bourse sous forme de paiement d'écolage c'est toujours dans l'Ouest et dans l'Artibonite que l'on retrouve les opérateurs les plus importants, eu égard au nombre d'élèves parrainés dans ces départements. A côté des grands ténors, il y a des petits et moyens programmes qui interviennent sur des aires géographiques plutôt réduites, certains dans un seul département ou une seule localité. C'est le cas de S.O.S Enfants qui intervient uniquement à travers l'école St Alphonse à Cité Soleil et de HHF qui intervient uniquement dans la ville de Jérémie. Le tableau qui suit montre la distribution, par département, de ces programmes.

Tableau 5 Présence des programmes au niveau des départements

	Opérateurs	Artib.	Centre	G.Anse	Nip- pes	Nord	N-Est	N-O	Ouest	Sud	S-E
1	ADELOM						X				
2	AHF				X						
3	Aide et Action	X	X		X						
4	APDEH									X	
5	Armée du Salut	X		X	X	X		X	X	X	X
6	Ayiti Education								X		
7	CBP		X			X					
8	CCPS			X							
9	CCWM								X		
10	CFNE	X									
11	CECA	X									
12	CEEC (Eglise catholique)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
13	Compassion International	X	X		X	X		X	X	X	X
14	Concern		X						X		
15	CPFE – Caritas	X									
16	ECRH	X				X			X		
17	Eglise de Dieu sainte cité					X			X		
18	Eglise Episcopale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
19	Eglise Méthodiste (BEMHEG)	X	X	X	X	X			X	X	
20	Food for the por	X				X			X	X	X
21	FJPDH							X			
22	FOCSED	X							X	X	
23	Fondation Pain de vie	X								X	
24	Foyer Maurice Sixto	X							X		
25	Foyer Sainte Catherine						X				
26	FPN	X		X	X	X		X	X		X
27	HHF			X							
28	Haïti Vision inc.							X	X	X	X
29	ICCC				X	X	X		X		
30	Maison Edo Zenny										X
31	Mission de vie	X									
32	Mission sur la Montagne								X		
33	MEBSH			X	X				X	X	
34	OIM	X				X			X	X	
35	OKPK	X									
36	OPP	X									
37	Orphel.. (Pasteur Sylvestre)	X									
38	Parrainage Maristes			X							
39	Parole et Action	X							X		
40	Plan International						X		X		X
41	PRODEVA	X									
42	SAVE	X	X								
43	Sion Fonds										X
44	SOGEBANK	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
45	SOS Enfants								X		
46	World Vision		X			X		X	X	X	

4.2 Impact sur l'accès à l'éducation fondamentale

Dans le contexte de cette étude, l'accès à l'éducation sous-entend éducation fondamentale et veut dire la possibilité ou moyen qu'a un enfant de 6 à 14 ans de jouir du droit à l'éducation de base, et de la capacité de s'inscrire ou de se faire admettre comme élève dans une école de son choix. Que l'école soit disponible ou pas, en Haïti, plusieurs facteurs déterminent l'accès à l'éducation dont : a) le paiement des frais scolaires à

verser au début de l'année, b) l'acquittement des frais de scolarité mensuelle, c) l'achat des uniformes et d) l'achat de livres et d'autres matériels scolaires.

Les résultats présentés dans cette section sont donc appelés à montrer dans quelle mesure les programmes de bourse exécutés à date ont réussi à produire l'impact recherché sur ces 4 aspects importants de l'accès à l'éducation fondamentale.

Les représentants des opérateurs de programmes de bourse consultés dans cette étude sont unanimes à croire que dans l'ensemble les programmes de bourses qu'ils opèrent ont un impact positif sur l'accès à l'éducation en Haïti.

En effet, les chiffres qui ont été communiqués par les opérateurs rencontrés au cours de cette étude (toutes stratégies confondues) montrent que 858.065 enfants au niveau des 3 cycles de l'école fondamentale bénéficient d'une forme quelconque de bourse pour accéder et/ou rester à l'école. Environ 76% de l'effectif des boursiers, soit 656.260, est généré par à peu près 1/3 des opérateurs dont cinq (5) organisations internationales et six (6) institutions religieuses. Ce chiffre représente le poids des programmes qui font la subvention des écoles tandis que le poids des programmes de paiement d'écolage représente près de 23% soit 196.294 boursiers. Le reste d'environ 1% est fourni par les opérateurs qui font la prise en charge complète et ceux qui accordent des primes de scolarisation ponctuelle.

Sur l'ensemble des 858.065, l'apport du secteur religieux correspond à 67,56% soit 579,747 boursiers, celui des organisations internationales 25,28% soit 216,897 boursiers et le reste d'environ 7% est fourni par un mélange d'ONG et d'associations locales. A noter la quasi totalité des bourses fournies par le secteur religieux est sous forme de subvention, celles octroyées par les organisations internationales sont partagées entre paiement d'écolage (près de 2/3) et subvention d'école (près de 1/3) tandis que les bourses des organisations locales touchent les 4 stratégies avec un apport plus poussé dans le paiement d'écolage.

Comme indiqué ci dessus, pour l'année 2006, la contribution des opérateurs au paiement de la scolarité a permis à près de 200.000 enfants démunis de fréquenter l'école. Si l'on s'en tient à la déclaration du titulaire du MENFP qui, dans son allocution inaugurale estimait à 500.000 le nombre d'enfants qui n'ont pas accès à l'éducation, on peut dire que l'apport de ces opérateurs a permis d'éviter que 200.000 enfants d'âge scolaire viennent s'ajouter à la liste des 500.000 qui n'ont pas eu accès à l'école en septembre 2006.

Les tableaux 6,7 et 8 montrent la distribution des effectifs touchés par les programmes répertoriés.

Tableau 6 Répartition de l'effectif des boursiers par opérateur selon les principales stratégies utilisées

	Opérateurs	Stratégies				Total boursiers
		Aide directe	Aide via l' école	Prise en charge complète	Prime de scolarisation Ponctuelle	
		Paiement écolage	Subvention écolage			
ADELOM	155				155	
AHF	916				916	
Aide et Action		25000			25000	
APDEH			150		150	
Armée du Salut		11000			11000	
Ayiti Education	85				85	
CCPS			200		200	
CCWM	125				125	
CFNE	12		55		67	
CECA	50				50	
Compassion International	51987				51987	
Concern		3000			3000	
CPFE – Caritas			80		80	
Eglise catholique (CEEC)		485797			485797	
Eglise de Dieu sainte cité		100			100	
Eglise Episcopale		60000			60000	
Eglise Méthodiste (BEMHEG)		22000			22000	
Food for the poor	2500		500		3000	
FJPDH			2320		2320	
FOCSED	704				704	
Fondation Pain de vie			700		700	
Foyer Maurice Sixto			513		513	
Foyer Sainte Catherine			100		100	
FPN	40000				40000	
HHF	1350				1350	
Haïti Vision inc.		1000			1000	
ICCC	3000				3000	
Maison Edo Zenny				100	100	
Mission de vie			303		303	
Mission sur la Montagne		300			300	
MEBSH		700			700	
OIM		2300			2300	
OKPK		9000			9000	
OPP			135		135	
Orphelinat -Past. Sylvestre	41		55		96	
Parrainage Maristes		453	X		453	
Parole et Action		10110			10110	
Plan International	47000				47000	
PRODEVA	2000				2000	
SAVE		25500			25500	
Sion Funds	369				369	
SOGEBANK				300	300	
World Vision	46000				46000	
TOTAL	196294	656260	5111	400	858065	
%	22,88%	76,48%	0,60%	0,04%	100%	

Tableau 7.
Répartition de l'effectif des boursiers selon la stratégie utilisée par les programmes ayant plus de 500 boursiers

	Opérateurs	Stratégies			Total boursiers
		Aide directe	Aide via l' école	Prise en charge complète	
		Paiement écolage	Subvention écolage		
1	AHF	916			916
2	Aide et Action		25000		25000
3	Armée du Salut		11000		11000
4	Compassion International	51987			51987
5	Concern		3000		3000
6	Eglise catholique		485797		485797
7	Eglise Episcopale		60000		60000
8	Eglise Méthodiste (BEMHEG)		22000		22000
9	Food for the poor	2500		500	3000
10	FIPDH			2320	2320
11	FOCSED	704			704
12	Fondation Pain de vie			700	700
13	Foyer Maurice Sixto			513	513
14	FPN	40000			40000
15	HHF	1350			1350
16	Haïti Vision inc.		1000		1000
17	ICCC	3000			3000
18	MEBSH		700		700
19	OIM		2300		2300
20	OKPK		9000		9000
21	Parole et Action		10110		10110
22	Plan International	47000			47000
23	PRODEVA	2000			2000
24	SAVE		25500		25500
25	World Vision	46000			46000
	TOTAL	195,457	655,407	4033	854897

Tableau 8.
Répartition de l'effectif des boursiers selon la stratégie utilisée par les programmes de moins de 500 boursiers

	Opérateurs	Stratégies				Total boursiers
		Aide directe	Aide via l' école	Prise en charge complète	Prime de scolarisation Ponctuelle	
		Paiement écolage	Subvention écolage			
1	ADELOM	155				155
2	APDEH			150		150
3	Ayiti Education	85				85
4	CCPS			200		200
5	CCWM	125				125
6	CFNE	12		55		67
7	CECA	50				50
8	CPFE – Caritas			80		80
9	Eglise de Dieu sainte cité		100			100
10	Foyer Sainte Catherine			100		100
11	Maison Edo Zenny				100	100
12	Mission de vie			303		303
13	Mission sur la Montagne		300			300
14	OPP			135		135
15	Orphelinat -Past. Sylvestre	41		55		96
16	Parrainage Maristes		453	X		453
17	Sion Fonds	369				369
18	SOGE BANK				300	300
	TOTAL	837	853	1078	400	3168

Ce chiffre totalisé par les petits opérateurs, quoique faible par rapport au chiffre des gros opérateurs, ne devrait aucunement occulter leur importance. En guise d'illustration, l'argent que paie ADELKOM pour un enfant dans le Nord-Est (2800 gdes) représente plus de 6 fois ce que paie le Plan international pour un enfant de cette même région (450gdes). Cette même considération peut être faite au niveau de la Grand'Anse où CRS dépense en moyenne 390 gourdes par an pour alimenter un enfant contre 14000 gourdes utilisé par HHF pour un enfant à sa charge.

4.3 Perception des interlocuteurs de l'impact de la bourse

L'impact dont on vient de présenter plus haut est perceptible pour la plupart des professeurs et directeurs d'écoles touchés. Près de 95% des informateurs clef estime que les programmes de bourse dont bénéficient les élèves de leur établissement contribuent à augmenter le nombre d'enfants ayant accès à l'éducation dans leur communauté.

Tableau 9 Distribution des réponses quant à l'augmentation de l'accès à l'éducation

Aug. Accès à l'éducation	Fréquence	%
OUI	146	94.8%
NON	7	4.5%
Ne sait pas	1	0.7%
Total	154	100.0%

Pour les parents de boursiers, les programmes de bourses tirent leur importance du fait que la situation économique de la plupart des parents de leur région est telle que la majorité des enfants n'auraient pas accès à l'école si leurs frais de scolarité n'étaient pas payés, en tout ou en partie, par un programme de bourse. En effet, plus de 54% de ces parents de boursiers et directeurs d'école estiment que 3 ou 4 sur 5 des enfants de leurs voisins les plus proches n'iraient pas à l'école si la famille ne bénéficiait pas d'une forme de bourse d'études.

Tableau 10: Distribution des réponses relatives à la proportion d'enfants scolarisés grâce aux bourses

Proportion d'enfants	Fréquence	Pourcentage
1 sur 5	12	7.5%
2 sur 5	39	24.2%
3 sur 5	41	25.5%
4 sur 5	46	28.6%
5 sur 5	7	4.3%
Ne sait pas	2	1.2%
N A	14	8.7%
Total	161	100.0%

Les données indiquent qu'une bonne partie des opérateurs entreprennent d'autres initiatives à l'appui, celles-ci visent à s'assurer que la rétention s'accompagne d'apprentissage, c'est-à-dire que l'élève qui est retenu en classe ou à l'école a accès à un enseignement de qualité. Grâce au système de tutorat négocié avec la Direction de certains établissements scolaires, certains professeurs donnent des leçons particulières contre un honoraire pour compenser les salaires jugés trop dérisoires. Les boursiers qui

ont des lacunes ont accès à des tuteurs. Ce système contribue en même temps à endiguer la fuite des maîtres formés par les programmes.

Tableau 11: Distribution des réponses relatives à l'octroi de matériel scolaire, uniforme et fournitures classiques

	Count	%
Oui	85	75.9%
Non	4	3.6%
N/A	23	20.5%
Total	112	100.0%

Tableau 12 : Distribution des réponses quant à l'aide obtenue dans la formation des maîtres et directeurs d'école

	Count	%
OUI	90	94.7%
NON	1	1.1%
N/A	4	4.2%
Total	95	100.0%

4.4 Impact sur la qualité de l'enseignement dispensé

Dans le contexte de cette étude, l'analyse de la qualité de l'impact des programmes de bourse s'articule autour de trois éléments clés susceptibles d'exercer une influence considérable sur la qualité de l'enseignement, à savoir: 1) la qualité (niveau de compétence) des maîtres; 2) la qualité (aptitude) des élèves et 3) l'environnement ou les conditions de scolarisation.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur le principe de l'apport de la bourse formelle, paiement ou à vérifier des frais de scolarité ou cantine scolaire. Il n'y a aucun doute dans l'esprit de tous les acteurs impliqués que, la possibilité de rester en classe ou de ne pas être renvoyé chez soi sur la demande de l'économat, d'une part, et la capacité de rester à l'école et de participer aux activités d'apprentissage, parce qu'on a mangé, ont un impact positif sur l'éducation. Les opérateurs aussi bien que les parents et les directeurs des écoles bénéficiaires soit de programmes de paiement d'écolage ou de cantine scolaire n'ont aucun doute que les initiatives associées, à savoir :1) la distribution de matériel éducatifs à l'usage des maîtres et des élèves, 2) la formation des maîtres, 3) l'appui à l'exécution de petits projets d'amélioration de l'environnement d'apprentissage, exercent un impact significatif sur la qualité de l'éducation.

Les exigences de performance La recherche de la qualité n'est pas un vœu. La majorité des opérateurs commencent à s'intéresser aux résultats académiques de leurs interventions, à prendre des mesures dans ce sens et à demander des comptes. En plus des critères d'éligibilité 7 sur 10 des opérateurs répertoriés imposent des critères de rétention des avantages de la bourse. Les bourses tendent de plus en plus à être des bourses d'excellence. En effet, trente-cinq pour cent (35%) des opérateurs n'acceptent pas de redoublement. Pour certains opérateurs, Parole & Action par exemple, au premier redoublement la bourse est suspendue. Au second, elle est tout simplement terminée.

Rôle de la formation des maîtres Quatre-vingt p. cent (80%) des opérateurs de programme de bourse utilisent la formation des maîtres comme initiative associée dans

le but d'augmenter l'efficacité de la bourse. Le rythme de livraison de ces séminaires de formation varie d'un opérateur à l'autre. Dans certains cas la formation des maîtres se fait suivant un programme établi en collaboration avec le projet PARQE du MENFP. Dans d'autres cas elle est livrée en collaboration avec les inspecteurs de l'Education Nationale. Il s'agit d'un cheminement annuel qui débouche sur un certificat. Ces séminaires varient entre une à trois fois l'an, c'est à dire chaque été et/ou, à chaque période de vacances, World Vision et OKPK organisent des séminaires de formation pour les maîtres pour les vacances de Noël, carnaval, Pâques et fin d'année. Les autres le font chaque vacance d'été. Dans le cadre du Plan de Parrainage, la formation des maîtres des écoles subventionnées est assurée par la FONHEP. Dans le cas de CRS, des démarches sont en train d'être menées auprès du MENFP pour l'homologation des certificats livrés aux enseignants à l'issue des séminaires de formation de maîtres. Le programme de formation des maîtres inclut la formation comme composante de l'appui technique aux comités de d'Ecole chargé de la gestion de la cantine.

Le Centre de formation d'OKPK installé à Sterlin avec l'appui de Aide & Action, par exemple, offre un programme de formation des maîtres qui s'étale sur plusieurs années. La formation est livrée au moyen de séminaires organisés à Noël, pendant les vacances de carnaval, de Pâques et d'été. Les résultats obtenus aux examens de contrôle, de passage ou officiels témoignent éloquemment de l'impact de cette formation sur la qualité de l'enseignement dispensé dans ces écoles. Le seul point d'ombre au tableau de ces programmes est le fait que, dans les zones reculées où cette formation fait le plus de bien, les maîtres, une fois formés, tendent à émigrer vers des établissements plus urbains à la recherche de salaires plus alléchants.

Les parents réunis en groupes de focus dans le Nord-Ouest, la Grande Anse et dans le Sud estiment que la formation des maîtres est l'initiative associée qui est susceptible d'avoir le meilleur impact sur l'éducation du boursier, *'parce que'*, disent-ils, *'le maître en classe ne peut pas donner ce qu'il n'a pas.'* Les groupes du Nord et de l'Ouest tendent à privilégier la distribution de matériel et de fournitures classiques.

L'amélioration de l'environnement d'apprentissage Mis à part les interventions liées à l'amélioration de la condition physique des écoles, certains opérateurs distribuent du matériel aux élèves et aux enseignants et appliquent des critères très stricts dans leur évaluation de la performance des écoles. Pour que les élèves d'une certaine école bénéficient des bourses d'étude, certains opérateurs réclament que les écoles aient des maîtres formés, que l'école soit licenciée ou reconnue, que l'école ait un taux de réussite acceptable au CEP. Le Coordonnateur de l'Armée du Salut de Fond des Nègres a dû fermer une école de la zone de qui n'arrivait pas à maintenir le taux de réussite minimum aux examens du CEP. Certains opérateurs, comme c'est le cas de Compassion, administrent leur propre examen aux élèves comme contrôle de qualité de l'enseignement.

4.5 Impact sur la participation des acteurs communautaires

Dans cette sous-section sont analysées 3 tendances qui sont en train de se manifester dans le fonctionnement des programmes de bourse d'études aux élèves du fondamental :1) Responsabilisation des acteurs locaux, 2) Pénalité versus contrepartie, 3) Pénalité versus exigence de performance

4.5.1 Responsabilisation des acteurs locaux

Hormis le fait que certains programmes de bourse sont assortis d'un petit service de tutorat pour mettre à niveau un certain nombre de boursiers qui ont des lacunes et permettre à leurs maîtres d'arrondir leurs salaires, le rôle des acteurs de la communauté scolaire n'est pas très perceptible. Mis à part les exigences de participation à la gestion de la cantine, personne ne cherche vraiment à impliquer les maîtres dans le fonctionnement réel des programmes de bourse d'études aux élèves défavorisés des 2 premiers cycles de l'école fondamentale.

Par contre les directeurs d'école tendent à jouer un rôle de plus en plus déterminant dans la gestion des programmes de bourse d'études aux enfants défavorisés du niveau fondamental. Il se développe une sorte de partenariat entre les opérateurs et les directeurs. Il y a de plus en plus d'opérateurs qui cherchent à mettre en place des mécanismes pour faciliter la participation de l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire à la définition des critères d'éligibilité et à la sélection des bénéficiaires. La majorité des comités d'école rencontrés en groupe de focus sont favorables à l'idée d'impliquer les comités de parents dans le choix des enfants éligibles. Les comités peuvent le faire en concertation avec l'administration de l'école. Ensemble ils sont mieux placés que les opérateurs de programme pour identifier les parents qui sont réellement incapables de payer la scolarité de leurs enfants.

Au plan individuel plusieurs programmes adoptent une politique générale qui oblige les parents du boursier à contribuer directement au paiement de la scolarité de leurs enfants. Les bénéficiaires des projets mis en place avec les ressources de Compassion International sont obligés de contribuer 25% du coût de la scolarité. Question de principe, le projet utilise le montant envoyé par le parrain pour payer 75% des frais mensuels chargés par l'établissement scolaire fréquenté. Dans la majorité des cas, le montant envoyé par le parrain est supérieur à 75% du coût de la scolarité. Le reliquat est versé au parent sur présentation du carnet scolaire de l'enfant. La présentation du carnet identifie le parent et en même temps certifie que le boursier est en train de réussir ses périodes de contrôle. D'aucuns se demandent si le reliquat n'est pas utilisé dans certains cas pour payer la contre partie de 25%. Ceci n'entame en rien la charge psychologique du geste. Toujours est-il que cette politique est en train de se généraliser du côté des opérateurs.

4.5.2 Pénalité *versus* contrepartie

En principe, les parents et les boursiers sont dépositaires d'enjeux communs dans cette entreprise. Douze opérateurs sur 17 réclament une sorte de contrepartie des parents pour

faciliter l'accès de leurs enfants à l'éducation de base. Cette contrepartie peut prendre la forme de paiement des frais d'inscription, ou de paiement d'une scolarité rabattue, notamment dans le cas des réseaux d'écoles subventionnées.

Le tableau qui suit montre la distribution des contreparties exigées par les opérateurs de bourse d'études.

Tableau 13. – Contrepartie des parents

	Opérateurs	Contribution financière	Participation au comité
1.	Aide et Action	X	X
2	FNP	X	X
3	Int'l Child Care	x	
4	Plan International (Nord Est)		X
5	Food for the Poor		X
6	OKPK	X	X
7	MEBSH	x	
8	Armée du Salut	X	X
9	Concern Worldwide	x	
10	Compassion	X	
11	World Vision	X	X
12	OIM	X	X
17	Parole et Action	X	X

4.5.3 Pénalité *versus* exigences de performance

L'application de pénalité contre les boursiers dont la performance académique laisse trop à désirer semble concerner les enfants au premier chef. En effet, certains opérateurs demandent aux boursiers de réussir leurs périodes de contrôle et leurs examens du CEP, en brandissant la menace de suspendre les bénéficiaires de la bourse. Qu'il s'agisse de réussite aux examens de contrôle périodique, aux examens de passage en fin d'année ou de réussite aux examens du CEP (6^{ème} AF) l'enfant est sans doute interpellé par cette obligation de résultat. Tout aussi important est l'impact de la pénalité sur les parents.

Les données recueillies auprès des opérateurs montrent que, s'il est vrai que les avis sont encore partagés sur le bien fondé d'une pénalité contre les boursiers dont la performance académique laisse beaucoup à désirer, la tendance se fait de plus en plus nette vers une application généralisée. Dans certains cas, si redoublement il y a, des institutions comme Compassion et Fond de Parrainage National offrent le tutorat à l'enfant et si malgré tout l'enfant n'arrive pas à réussir les examens internes, la bourse est interrompue.

Quant aux parents, bien qu'il y ait quelques hésitations de la part de certains d'entre eux, la quasi-totalité des comités écoles réunis en groupe de focus admettent le principe d'une pénalité pour ne pas embarquer dans le financement de l'échec, dans la mesure où cela prive un autre élève performant de la possibilité d'utiliser ces ressources.

Le tableau qui suit montre la distribution des réponses des opérateurs à la question relative à l'application de pénalité de non performance dans les programmes existants

Tableau 14 Perception de l'option de pénalité en cas d'échec

Pour ou contre	Fréquence	Pourcentage	Pourc. cumulatif
Oui	9	50.0	50.0
Non	6	33.3	83.3
Pas de réponse	3	16.7	100.0
Total	18	100.0	

Quoiqu'il en soit, que ce soit du côté des donateurs que ce soit du côté des bénéficiaires, personne ne veut financer ou encourager l'échec. Toujours est-il que les opérateurs hésitent à endosser la responsabilité d'avoir contribué à mettre un enfant de plus dans la rue parce qu'il a doublé une classe.

SECTION V : CAPACITE INSTITUTIONNELLE DES OPERATEURS

Les données rendues disponibles au niveau de cette section porte essentiellement sur une vingtaine de principaux opérateurs de programmes de bourse d'études aux élèves nécessiteux des 2 premiers cycles de l'école fondamentale. L'un des premiers constats qu'elles permettent de faire c'est qu'à côté de ces opérateurs, il n'y a que de menus opérateurs locaux. Quand ce n'est pas un pasteur qui ramasse quelques orphelins autour desquels il essaie d'ériger une structure scolaire, c'est sa femme ou un autre membre de sa congrégation qui donne des leçons informelles à des enfants qui attendent d'être admis dans une école régulière. Il n'y pas d'opérateurs moyens ou intermédiaires engagés dans la fourniture d'assistance financière aux parents d'élèves qui ne peuvent pas payer leur scolarité, donc pas de structure, à proprement parler. Aussi l'évaluation de capacité institutionnelle dont il est question porte essentiellement sur ces principaux opérateurs.

5.1 Capacité de gestion administrative

La capacité de gestion administrative des principaux opérateurs de programmes de bourse d'études a été évaluée en fonction de trois paramètres : 1) l'existence et la taille du personnel affecté à l'accomplissement des tâches nécessaires à une gestion efficace des bourses et/ou des ressources rendues disponibles, 2) l'existence d'un manuel de normes et de procédures en application et 3) la qualité des outils et mécanismes de gestion du programme de bourse en question.

Les informations obtenues indiquent que 16 opérateurs sur 18, ce qui représente plus de 93% des principaux opérateurs interviewés, ont déclaré que leur organisation dispose d'une section consacrée à l'exécution des tâches liées au fonctionnement du programme de bourse. Les données indiquent également que la plupart des organisations étudiées disposent d'un personnel fort de plus de 10 membres pour s'acquitter des tâches spécifiques à leur programme de bourse d'études. Le tableau qui suit montre la taille approximative du personnel affecté aux différents programmes de bourse.

Tableau 15 Taille du personnel des principaux opérateurs de programme

Taille du personnel	Fréquence	Pourcentage	Pourcent cumulé
1 à 10 personnes	7	38.9	38.9
11 à 20 personnes	6	33.3	72.2
21 et plus	5	27.8	100.0
Total	18	100.0	

L'existence et l'application d'un manuel de normes et de procédures constituent, à n'en pas douter, la manifestation la plus évidente sinon d'une capacité éprouvée, du moins d'une certaine volonté de bien gérer. D'après les informations rendues disponibles, plus de 76% des opérateurs touchés par l'étude déclarent que leur organisation dispose d'un manuel d'opération qui contient les normes et procédures applicables à la livraison des services du programme. Le tableau qui suit montre la distribution des réponses relatives à cette question.

Tableau 16 Programmes disposant d'un manuel de normes et procédures

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Oui	14	87.5	87.5
Non	2	12.5	100.0
Total	16	100.0	

En terme d'instruments de gestion des activités du programme d'une manière générale la plupart des opérateurs de programme de parrainage tendent à s'enliser dans la paperasse, avec des formulaires d'inscription ou de recrutement, d'admission ou d'attribution, de gestion du personnel. Heureusement, la plupart des programmes en cours sont dotés d'ordinateurs.

5.2 Sources de financement et durabilité des programmes

La plupart des grands programmes de bourses d'études qui sont en train d'être implémentés en Haïti, particulièrement les programmes qui opèrent avec la stratégie d'aide directe, sont financés à partir de ressources provenant de l'extérieur. Les informations disponibles indiquent, par exemple, qu'une portion substantielle des fonds de Plan Haïti sont fournis par des parrains de la Hollande, que la majeure partie des fonds utilisés en Haïti par ICCC est fournie par des irlandais. Toutefois, il n'y a presque pas d'opérateur de programme avec une source unique de financement.

La plupart des opérateurs qui ont plus de 10 ans sur le terrain n'ont aucun doute sur la durabilité de leurs programmes, compte tenu de leur expérience avec les bailleurs. Pour beaucoup d'entre eux il s'agit d'une relation de partenariat qui remonte à plusieurs années.

En ce qui a trait à la durabilité du financement de ces programmes, les opérateurs semblent, on ne peut plus, confiants que leurs sources de financement ne sont pas près de tarir. Evidemment pas aussi longtemps qu'ils continueront à faire preuve d'une gestion rationnelle et un rapport raisonnable entre les dépenses programmatiques et les coûts administratifs. L'un des opérateurs rencontrés à Port-au-Prince traduit éloquemment les sentiments des autres en disant :

« Ces fonds doivent être gérés avec beaucoup de parcimonie parce qu'ils représentent, pour la plus grande part, la contribution de vieillards de plus de 65 ans, d'enfants et d'écoliers de même âge que nos boursiers, ou même de prisonniers qui consentent à soustraire de leur maigres revenus de subsistance, pour aider à soulager la misère des familles haïtiennes. Il est impérieux que tous les partenaires impliqués fassent montre de sens de responsabilité »

5.3 Mécanismes de gestion financière

Les pratiques et les méthodes de gestion comptable témoignent d'une capacité de gestion financière assez fiable au niveau des principaux opérateurs. En effet, les informations fournies par une vingtaine d'opérateurs indiquent que la comptabilité de tous ces programmes de bourse se fait avec support informatique. Ces données font croire

également que dans près de 9 cas sur 10 la comptabilité est faite par un comptable professionnel et que les programmes sont audités sur une base plutôt régulière. Parmi les opérateurs qui ont répondu aux questions de l'équipe d'étude sur la date de leur dernier audit financier, la plus ancienne date remonte à 2005. Il est intéressant de constater que la comptabilité de près de 60% des programmes est soumise à une vérification réalisée par des auditeurs externes.

Les données relatives au budget annuel des principaux opérateurs ont été traitées sous toute réserve. Certains opérateurs se sont révélés très hésitants à fournir des chiffres sur leur budget de fonctionnement.

A mesure que les donateurs exigent de plus en plus de résultats, les responsables des programmes de bourse exécutés avec les ressources des bailleurs de fonds internationaux sont soumis à de très fortes pressions pour augmenter leurs dépenses programmatiques et réduire leur coût administratif. Les informations fournies par quelques uns des principaux opérateurs montrent que la plupart d'entre eux dépensent entre 80 et 85% de leur budget pour les activités de terrain.

Section VI MEILLEURES PRATIQUES EN MATIERE DE BOURSE

Cette section du rapport s'articule essentiellement autour des meilleures pratiques en matière d'implantation et de gestion de programmes de bourse d'études. Ces pratiques se fondent principalement sur les leçons apprises de la mise en place et de la gestion de programmes de bourse dans plusieurs pays du monde. Sur la base de ce qu'elle considère comme les meilleures pratiques en cours, AIR (American Institutes for Research) a mis au point un ensemble de principes directeurs qui touchent à toutes les étapes du processus de mise en place d'un programme de bourse d'études. Ce sont ces principes qu'on va mettre en relief pour ensuite analyser le degré de conformité d'une dizaine d'opérateurs par rapport à ces principes.

6.1 Brève présentation des meilleures pratiques en cours à l'AIR

A partir des leçons tirées dans l'implémentation des programmes de bourse à travers le monde, American Institutes for Research (AIR) arrive à dégager dix (10) principes directeurs assortis de recommandations susceptibles de bien guider tout opérateur en charge d'un programme de bourse. Ces principes et recommandations sont présentés dans le cadre qui suit.

No.	Principes Directeurs	Recommandations pratiques
1	La recherche doit être utilisée comme source d'information dans la conception des programmes de bourse	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Reconnaître que certaines activités ne sont pas transposables au-delà des frontières.</i> 2. <i>Engager la communauté dans un processus de dialogue</i>
2	Les dépositaires d'enjeux de la communauté doivent être bien identifiés et impliqués	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Identifier les dépositaires d'enjeux dès le départ</i> 2. <i>Répondre aux besoins et aux soucis particuliers de chacun des dépositaires d'enjeux</i> 3. <i>S'assurer que les plus marginalisés puissent s'exprimer.</i>
3	Les bénéficiaires doivent être clairement identifiés au moyen de critères objectifs et transparents	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>S'assurer que le processus de sélection soit conduit par les gens les plus aptes</i> 2. <i>Impliquer la communauté dans le développement des critères d'éligibilité</i> 3. <i>Résister à la tentation de sélectionner des bénéficiaires sur la base de considérations politiques.</i> 4. <i>Développer des critères clairs</i>
4	L'appui de la communauté à l'éducation des bénéficiaires doit être recherché.	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Développer une stratégie de communication.</i> 2. <i>Obtenir le soutien de la communauté le plus tôt possible.</i> 3. <i>Passer de l'appui individuel à l'appui communautaire</i>
5	Les bourses d'études devraient couvrir l'intégralité des coûts de scolarisation	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Prendre en compte les coûts d'opportunité</i> 2. <i>Prendre en compte les coûts indirects</i>
6	Les fonds de bourse doivent être distribués suivant une méthode et un calendrier bien établis	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Identifier les barrières locales pour pouvoir développer des solutions locales.</i>
7	L'utilisation systématique de mentors doit constituer une composante indispensable du programme de bourse	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Utilisez les anciens des programmes de bourse antérieurs.</i> 2. <i>Etablir la différence entre le mentor et le tuteur</i> 3. <i>S'assurer de la durabilité de l'utilisation de mentor</i>
8	La capacité locale de continuer le programme au-delà de la durée du soutien des donateurs doit être renforcée	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>La durée de la bourse doit être déterminée au départ plutôt qu'à la fin.</i> 2. <i>Evaluer les différents défis entre le primaire et le secondaire</i> 3. <i>Concentrer l'attention sur le niveau de l'élève</i>
9	Le suivi et l'évaluation doivent être parties intégrantes de tout programme de bourse d'études	<ol style="list-style-type: none"> 1- <i>Les indicateurs d'efficacité du programme doivent être clairement définis.</i> 2- <i>Allouer des fonds pour les lignes de base et autres études.</i> 3- <i>Publier les résultats</i>
10	Recruter parmi les anciens boursiers les plus performants, le personnel d'un programme d'extension communautaire fondé sur le principe de « retour sur la bourse »	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Promouvoir le développement professionnel.</i> 2. <i>Utiliser les structures locales existantes</i> 3. <i>Créer un corps de volontaires pour continuer la fourniture de l'appui à l'éducation des enfants</i>

6.2 Mise en perspective d'une dizaine d'opérateurs à la lumière des principes directeurs prônés par l'AIR

L'attention accordée à cette marche à suivre tire sa pertinence, d'une part, du fait que celle-ci a été développée avec un intérêt particulier pour les programmes conçus en faveur des enfants marginalisés et, d'autre part, du fait que l'une des préoccupations de cette étude consistait à déterminer l'apport actuel et potentiel des programmes de bourse d'études actuellement exécutés en Haïti, à l'amélioration des taux d'accès à l'éducation de base pour les enfants démunis. Aussi, les détails contenus dans le reste de cette section du rapport porteront essentiellement sur la présélection et le classement des potentiels partenaires d'une éventuelle initiative d'augmentation des capacités des opérateurs existants

Potentiels partenaires

Les informations recueillies auprès des représentants des organisations engagées dans l'exécution des programmes de bourse d'études ont permis de procéder à une première sélection d'opérateurs de taille variée susceptibles de satisfaire aux exigences d'un éventuel partenariat avec l'USAID pour le renforcement des programmes en cours ou le lancement d'un programme à plus grand rayonnement. La liste des 10 opérateurs retenus inclut par ordre alphabétique :

1. Aide & Action
2. Armée du Salut
3. BAEH (Bureau Anglican de l'Education en Haïti)
4. BEMHEG (Bureau de l'Eglise Méthodiste d'Haïti pour l'Education en général)
5. CEEC (Commission Episcopale de l'Education Catholique)
6. FOCESD (Fondation Chrétienne de l'Education, de la Santé et du Développement)
7. FPN (Fonds de Parrainage National)
8. MEBSH (Mission Evangélique Baptiste du Sud d'Haïti)
9. OKPK (Oganizasyon pou Kore Pwojè Kominotè)
10. Parole & Action

La rétention de ces opérateurs est fondée sur une série de considérations d'ordre pratique, qui privilégient les opérateurs présentant l'ensemble ou la majorité des caractéristiques suivantes :

1. Ils disposent de leurs propres infrastructures scolaires ou d'un réseau d'écoles qui fonctionnent grâce à leur appui ;
2. Ils ont un certain niveau représentativité géographique, c'est-à-dire des opérateurs dont l'action n'est pas confinée à une seule petite région du pays.
3. Ils ont une histoire et un palmarès de réussite dans ce genre d'intervention
4. Ils ont un potentiel de pérennisation ou sont susceptibles d'être présents ou actifs dans la région après la clôture des activités du programme envisagé.
5. Ils font preuve d'une certaine capacité d'absorption ou sont susceptibles d'assumer une plus grande responsabilité en ce qui a trait à l'augmentation de l'offre scolaire et des taux d'accès à l'éducation de base.

Degré d'application des meilleures pratiques

Les informations disponibles ont permis de procéder également à un regroupement des opérateurs présélectionnés plus haut, sur la base du degré de conformité de leur pratiques actuelles aux principes directeurs dégagés des meilleures pratiques proposées par AIR dans la conception, l'implantation et dans le pilotage de ses programmes de bourses d'études en faveur des enfants défavorisés.

Les principes directeurs utilisés dans ce classement sont au nombre de 10. Il s'agit de principes dégagés des meilleures pratiques retenues par AIR pour la mise en place et la gestion des programmes de bourse d'études en faveur des enfants marginalisés. Pour chacun des 10 principes, 3 degrés de conformité sont utilisés et au regard de chaque sous-groupe un argumentaire est proposé comme justification du classement des différents opérateurs dans le groupe.

- 1. Conformité totale** Sont classés dans ce groupe les opérateurs dont le mode de fonctionnement actuel indique qu'ils sont prêts ou qualifiés pour entrer dans un partenariat basé sur l'application du principe en question.
- 2. Conformité partielle** Sont classés dans ce groupe les opérateurs dont le mode de fonctionnement actuel indique qu'ils peuvent devenir partenaires moyennant un engagement de leur part pour mettre leur fonctionnement en conformité totale avec le principe en question.
- 3. Non-conformité** Sont classés dans ce groupe les opérateurs dont le mode de fonctionnement actuel n'est pas conforme au principe en question. Ils s'agit là d'opérateurs qui, au préalable auront besoin d'un encadrement relativement soutenu pour satisfaire aux exigences du principe directeur en question

Les informations collectées sur ces dix (10) opérateurs montrent qu'ils s'alignent très bien sur les principes directeurs prônés par AIR. Même si dans certains cas ils ne retrouvent pas totalement ou de façon partielle un principe directeur, ils répondent pour l'essentiel aux principes et le fait de ne pas répondre à un principe ne traduit aucunement leur incapacité de le faire mais plutôt cela est dû le plus souvent à cause de la stratégie et ou les modes d'opérations utilisés. Telles que exprimées dans le tableau suivant, entre les pratiques jugées conformes aux principes de façon totale et celles qui le sont de façon partielle les opérateurs affichent un degré de conformité de 7.7 sur 10. D'un opérateur à un autre cela varie de 6 à 9 sur 10.

Le tableau 17 montre la distribution des moyennes de conformité des pratiques actuelles des opérateurs retenus aux principes directeurs dégagés des meilleures pratiques en matière d'implémentation de programmes de bourse d'études.

Tableau 17.Moyenne de conformité des opérateurs retenus aux principes directeurs

Opérateurs	Conformité totale	Conformité partielle	Non-conformité	TOTAL		
				CT	CP	NC
AdS	P1,P2,P4,P9	P6,P8	P3,P5, P7,P8	4P/10	2 P/10	4 P/10
BAEH	P1,P2,P7,P9	P5,P6,P8,P10	P3,P4	4 P/10	4 P/10	2 P/10
BEMHEG	P1,P2,P7,P9	P5,P6,P8,P10	P3,P4	4 P/10	4 P/10	2 P/10
CEEC	P1,P2,P7,P9	P5,P6,P8,P1	P3,P4	4 P/10	4 P/10	2 P/10
P & A	P1,P2,P4,P6,P7,P9	P3,P5,P10	P8	6 P/10	3 P/10	1 P/10
MEBSH	P1,P2,P7,P9	P4,P6,P8	P4,P6,P8	4 P/10	3 P/10	3 P/10
A&A	(P3,P4,P6,P9)	(P1,P2,P5,P7)	P3,P5,P10	4 P/10	4 P/10	2 P/10
FPN	(P3,P4,P6,P7,P9)	(P1,P2,P5)	P8,P10)	5 P/10	3 P/10	2 P/10
FOCESD	(P2,P3,P6,P9)	(P1,P4,P5,P7)	(P8,P10)	4 P/10	4 P/10	2 P/10
OKPK	(P1,P2,P4,P9)	(P3,P6,P10)	(P8,P10)	4 P/10	3 P/10	3 P/10
Moyenne:				4.3 /10	3.4 /10	2.3 /10

La classification présentée dans le tableau ci-dessus renvoie à un ensemble d'arguments retenus pour chaque opérateur au niveau de chaque principe directeur.

Principe Directeur No.1: La recherche doit être utilisée comme source d'information dans la conception des programmes de bourse (pour une bonne prise en compte des normes et pratiques culturelles du milieu d'intervention)

Degré de conformité au principe	Opérateurs	Justification du degré d'application
Conformité Totale	Armée du Salut BAEH BEMHEG CEEC, MEBSH OKPK, Parole & Action	Les normes et les pratiques culturelles des milieux d'interventions sont bien installées chez ces opérateurs. Cinq sur sept des opérateurs classés dans ce groupe sont issus d'institutions religieuses plus que centenaires dans le pays et sont bien imbues des normes et pratiques culturelles. Les deux autres organisations opèrent dans le pays depuis plus d'une dizaine d'années.
Conformité partielle	Aide & Action FPN FOCESD,	Bien que les plus importantes intervention des opérateurs réunis dans ce groupe, notamment Aide et Action, sont précédées de recherche systématiques, les données disponibles n'indiquent pas que ces opérateurs sont dotés des mécanismes de prise en compte des normes et pratiques culturelles sous-tendues par ce principe

Principe Directeur No.2:

Les dépositaires d'enjeux de la communauté doivent être bien identifiés et impliqués

Degré de conformité au principe	Opérateurs	Justification du degré d'application
Conformité Totale	Armée du Salut BAEH, BEMHEG CEEC OKPK, Parole & Action MEBSH FOCESD	Les opérateurs issus d'institutions religieuses telles que AdS, BAEH, MENHEG, CEEC, MEBSH disposent des mécanismes de dialogue que constituent les comités d'église. Ceux-ci sont, en général, composés de pasteurs de prêtres de diacres de directeurs d'écoles de parents et de d'enseignants qui sont les principaux dépositaires d'enjeux d'un programme de bourse d'étude. Pour les opérateurs tels que Parole & Action et OKPK leurs principaux dépositaires d'enjeux - parents d'élèves, directeurs d'école, notables de la communauté- sont réunis dans des unités d'appui ou des CAP (Comité d'Appui aux Projets) Ceux-ci sont impliqués dans toutes les étapes des projets d'école.
Conformité partielle	Aide & Action FPN	Pour les besoins du volet parrainage de leurs interventions ces opérateurs sont en contact avec les parrains, les directeurs d'écoles et les parents qui sont les principaux dépositaires d'enjeux. Toutefois, il n'y a pas d'évidences que ces opérateurs disposent de mécanismes formels d'identification et de mobilisation des dépositaires d'enjeux

Principe Directeur No.3:

Les bénéficiaires doivent être clairement identifiés au moyen De critères objectifs et transparents

Degré de conformité au principe	Opérateurs	Justification du degré d'application
Conformité Totale	FPN FOCESD, Aide & Action	A cause des implications de la stratégie d'aide directe à l'enfant et du volet parrainage de leur intervention les opérateurs tels que FNP, Aide & Action et FOCESD sont obligés en tout temps de développer des critères d'éligibilité applicables à la sélection de boursiers. Ces critères sont en général consignés dans des guides ou des manuels d'opération et ces opérateurs font l'effort de développer des critères objectifs et transparents autant que possible, pour éviter les mésinterprétations d'autant que dans certains cas ces critères sont appliqués par des structures intermédiaires
Conformité partielle	Parole & Action OKPK,	Parole et Action et OKPK sont des opérateurs qui soutiennent des écoles. Celles-ci sont censées être des écoles communautaires. Les critères utilisés sont pour la sélection zones d'intervention et des établissements scolaires plutôt que pour celle des enfants. Le principe directeur vise avant tout les boursiers ou les parents des enfants boursiers.
Non conformité	Armée du Salut BEMHEG BAEH CEEC MEBSH	Les opérateurs regroupés dans cette catégorie appliquent une approche d'aide indirecte ou de subvention d'écoles. Il s'agit d'une approche collective qui ne vise pas le boursier ou la famille bénéficiaire au sens suggéré par le principe directeur en question. Bien que ces écoles reçoivent des enfants qui ne sont pas de leur foi, il n'y a pas d'évidence que le biais religieux est tout à fait écarté du processus de recrutement. On ne peut pas vraiment parler de critères de sélection de bénéficiaires encore moins de transparence dans le sens d'une participation de la communauté à leur établissement. Parfois le biais religieux resurgit à l'âge de la première communion

Principe Directeur No.4 :**L'appui de la communauté à l'éducation des bénéficiaires doit être recherché.**

Degré de conformité au principe	Opérateurs	Justification du degré d'application
Conformité Totale	Aide et Action Armée du Salut FPN OKPK Parole & Action	Les programmes foncièrement laïcs de Parole & Action, OKPK, Aide & Action sont avant tout des initiatives communautaires, dans la mesure ou la communauté, directement ou à travers les structures d'appui (UA, CAP), celle-ci participe à toutes les étapes du processus d'implémentation du programme de bourse. L'augmentation rapide du portefeuille de FPN est une preuve que cet opérateur jouit du soutien de la communauté en faveur de l'éducation des pauvres.
Conformité partielle	FOCESD MEBSH	Pour obtenir l'appui de la communauté en faveur de l'éducation des bénéficiaires les opérateurs issus des cultes réformés disposent de mécanismes de dialogue tels que les comités d'église (FOCESD, MEBSH). En outre, pour satisfaire aux exigences de certains projets d'appui la majorité des écoles se plient à la nécessité de mettre sur pied un comité d'école (Armée du Salut).
Non conformité	CEEC BEMHEG BAEH	Bien que le BEMHEG et le BAEH ont une certaine longueur d'avance Dans ce sens, leurs comités d'école n'ont pas le même poids que ceux des autres cultes réformés. Leurs comités d'église quand ils existent ne participent pas à la gestion des affaires de l'école. Il y a jusqu'à présent de nombreuses écoles d'Eglise catholique romaine (Ste Maguerite D'Youville à Jérémie, NDPS à Latibolière qui n'ont même pas une APP.

Principe Directeur No.5 :**Les bourses d'études devraient couvrir l'intégralité des coûts de scolarisation (y compris les frais d'inscription, uniformes et autres matériels scolaires)**

Degré de conformité au principe	Opérateurs	Justification du degré d'application
Conformité Totale	Aucun	Jusqu'ici aucun des programmes de bourse n'arrive à (ou tout simplement ne veulent pas) absorber l'intégralité des coûts de scolarisation.
Conformité partielle	BEMHEG BAEH CEEC Aide & Action Parole & Action FOCESD FPN	Les 3 premiers opérateurs regroupés dans cette catégorie couvrent des coûts autres que les coûts de scolarité. Quand ils font payer entre 200 et 400 gourdes de frais annuels alors que le coût élève est en 2006 oscille entre 2.500 et 3.500 gourdes, ils contribuent à l'allègement d'autres coûts. FPN paie des tuteurs pour les enfants qui ont des déficits académiques Toutefois, même dans ces cas là on ne peut pas parler d'intégralité des coûts. D'ailleurs la tendance à payer les autres coûts (uniformes, chaussures, matériels scolaires, etc.) est souvent contre balancée par une très forte tendance à responsabiliser les parents
Non conformité	MEBSH OKPK Armée du Salut	Même en ce qui concerne les frais de scolarité mensuelle, en septembre 2006 l'Armée du Salut n'absorbe que 70% de ce que l'élève était censé payer. A date il n'existe au niveau de ces opérateurs aucune évidence de dispositif devant faciliter l'absorption des coûts. (OKPK, Parole & Action) en sollicitant des efforts en contrepartie. Jusqu'à la rentrée de septembre 2006 OKPK subventionne le coût du matériel mais refuse d'embarquer dans la cantine scolaire.

Principe Directeur No.6 : Les fonds de bourse doivent être distribués suivant une méthode et un calendrier bien établis

Degré de conformité au principe	Opérateurs	Justification du degré d'application
Conformité Totale	FPN Parole & Action Aide et Action FOCESD	Cette pratique est appliquée dans son intégralité par les opérateurs de programme de bourse d'études axé sur le parrainage ou le paiement des frais de scolarité.
Conformité partielle	MEBSH BAEH OKPK CEEC Armée du Salut BEMHEG	Dans le cas de ces opérateurs la subvention fait partie du budget de l'administration centrale Les fonds de subvention sont versés suivant un calendrier de décaissement bien déterminé.

Principe Directeur No.7 : L'utilisation systématique de mentors doit constituer une composante indispensable du programme de bourse d'études

Degré de conformité au principe	Opérateurs	Justification du degré d'application
Conformité Totale	FPN Parole & Action BAEH, MEBSH BEMHEG CEEC,	Ces opérateurs disent qu'ils utilisent des mentors pour servir de modèle. Les 2 premiers font appel au service des anciens boursiers comme mentors. Mais le tutorat utilisé par FPN et par Parole et Action est plus systématique. Dans certains cas les anciens boursiers servent comme personnel rémunéré. Mentor et/ou tuteur le résultat est que les écoles touchées ou soutenues par ces programmes ont les taux de décrochage scolaire les plus faibles.. Les filles plus nombreuses que les garçons au niveau des cycles 1 et 2 de l'école fondamentale accusent un niveau de déperdition plus élevé à partir du cycle 3.
Conformité partielle	FOCESD Aide & Action	L'utilisation de mentors par ces opérateurs se fait par à coup. Il n'y a, pour le moment, pas d'évidence d'existence que ces opérateurs disposent de mécanismes susceptibles de faciliter l'utilisation systématique de mentors comme modèle ou de tuteurs pour les élèves qui ont des difficultés académiques.
Non conformité	OKPK et Armée du Salut	Même si OKPK utilise les services des anciens de ses écoles, comme personnel administratif rémunéré il reste fort à faire pour que l'utilisation de mentor devienne une composante indispensable de leur mode de fonctionnement.

Principe Directeur No.8 :

La capacité locale de continuer le programme au-delà de la durée du soutien des donateurs doit être renforcée

Degré de conformité au principe	Opérateurs	Justification du degré d'application
Conformité Totale	Aucun	-
Conformité partielle	BAEH BEMHEG CEEC Armée du Salut MEBSH	Les opérateurs figurant dans ce groupe opèrent actuellement avec une aide externe importante, laquelle est constituée de fonds propres et par moment par des fonds de projets financés par des bailleurs. Les fonds fournis à la CEEC par <i>Ad veniat</i> ou par <i>Misereor</i> représentent des contributions internes du réseau de l'Eglise catholique tandis que ceux fournis au BAEH dans le cadre d'un projet financé par l'ACDI sont des fonds de projets limités à une période donnée. Les fonds mis à la disposition des autres institutions ont une provenance similaire. Cette conformité est jugée partielle, parce que, même si l'on a toutes les raisons de croire que ces opérateurs vont pouvoir fonctionner au-delà de la durée d'une aide éventuelle, on ne peut pas parler de capacité locale dans le sens de la formulation du principe en question.
Non conformité	FOCESD Aide & Action Parole & Action FPN OKPK	Malgré les efforts déployés par ces opérateurs pour responsabiliser les parents des enfants bénéficiaires et les projets générateurs de revenu promus par certains d'entre eux, (boutique scolaire OKPK, crédit au parents Parole & action) Il n'y a, pour le moment, pas d'évidence que ces initiatives seront en mesure de combler à moyen terme le vide que laisserait un retrait d'une aide actuelle ou éventuelle.

Principe Directeur No.9 :

Le suivi et l'évaluation doivent être parties intégrantes de tout programme de bourse d'études

Degré de conformité au principe	Opérateurs	Justification du degré d'application
Conformité Totale	Aide et Action Armée du Salut BEMHEG BAEH CEEC FOCESD FPN MEBSH OKPK Parole & Action	L'ensemble des opérateurs retenus satisfait pleinement à cette exigence. Certains d'entre eux ne se contentent pas de suivre et d'évaluer la performance des bénéficiaires, mais aussi les autres aspects du programme. En plus du suivi de la performance des bénéficiaires mesurée par les examens officiels, certains de ces opérateurs BEMHEG, FPN, Parole et Action, pour n'en citer que quelques uns ont leurs propres dispositifs d'évaluation. La plupart de ces programmes sont renforcés par l'utilisation de mentors et de tuteurs et par la formation des maîtres pour prévenir et combler les déficits de performance.

Principe Directeur No.10 : Recruter parmi les anciens boursiers les plus performants, le personnel d'un programme d'extension communautaire fondé sur le principe de «retour sur la bourse»

Degré de conformité au principe	Opérateurs	Justification du degré d'application
Conformité Totale	Aucun	
Conformité partielle	BEMHEG BAEH CEEC OKPK Parole & Action	Tous les opérateurs de ce groupe ont un volet formation professionnelle dans leur programme d'éducation, en témoignent les centres salésiens de l'Eglise catholique présents dans presque tous les départements géographiques du pays. Les centres de formation mis en place par BEMHEG un peu partout dans le pays, par OKPK dans l'Artibonite ou par Parole et Action dans l'Ouest. Toutefois, jusqu'à présent ces projets demeurent relativement ponctuels. En outre, le concept de retour sur la bourse ou sur la subvention n'est pas encore installé dans les pratiques de ces opérateurs. Il n'y a pour le moment aucune évidence que ces opérateurs aient mis en place un corps de volontaires formés d'anciens bénéficiaires pour aider les nouveaux.
	Aide et Action FOCESD Armée du Salut FPN MEBSH	Mis à part, Aide & Action tous les autres opérateurs de ce groupe sont des structures locales capables de fonctionner en réseau. De même que pour les opérateurs de l'autre groupe, il n'y a pour le moment aucune évidence que ces opérateurs aient mis en place un corps de volontaires formés d'anciens bénéficiaires pour aider les nouveaux.

Section VII La cantine scolaire : une initiative d'appui aux écoles

7.1 La cantine scolaire

La cantine scolaire est un service actuellement offert principalement au niveau des 2 premiers cycles du fondamental. Ce service consiste essentiellement à préparer et distribuer à chacun des élèves un repas chaud par jour de classe. Cette aide alimentaire est offerte en appui à l'éducation primaire, dans le but de contribuer à la rétention des élèves en classe et l'amélioration du rendement de l'élève. En effet, dans le contrat type que, l'organisme d'état, PNCS (Programme National de Cantine Scolaire) signe avec les directeurs d'écoles publiques pour l'approvisionnement en denrées de leurs cantines scolaires il est dit clairement que la finalité poursuivie par le programme c'est «*l'amélioration du rendement scolaire des bénéficiaires*»¹ (p.4 du contrat PNCS)

7.2 Principaux opérateurs

L'aide alimentaire distribuée dans les cantines scolaires est la forme la mieux connue de la stratégie d'aide indirecte à l'enfant, à travers les écoles. Cette stratégie est pratiquée par au moins 6 opérateurs de programmes de cantine scolaire, dont cinq dans le secteur non-gouvernemental : CARE, CRS, BND, FFP, PAM, et un organisme du secteur public, le PNCS (Programme National de Cantine Scolaire).

Les données recueillies dans le cadre de cette étude indiquent que le rôle joué par ces institutions dans le fonctionnement des programmes de cantine scolaire tend de plus en plus à se limiter à l'approvisionnement en denrées alimentaires des écoles munies de cantines. Celles-ci doivent à leur tour, fournir un apport non négligeable, consistant en ustensiles de cuisine, combustible, eau et autres ingrédients nécessaires à la cuisson des aliments. Les écoles peuvent, de ce fait, être considérées comme les véritables opérateurs des cantines.

7.3 Stratégies d'intervention

La quasi-totalité des opérateurs fonctionnent pour le moment dans le cadre d'un contrat de collaboration passé entre l'opérateur et la Direction ou l'Administration de l'établissement scolaire désireux de recevoir l'aide alimentaire pour le fonctionnement de sa cantine. Le contrat type utilisé par le PNCS indiquent très clairement qu'il a été '*préparé par le PNCS conjointement avec les agences BND, CARE, CRS, PAM & World Vision*'.

7.4 Portée et zones d'intervention

Les programmes de cantine scolaire touchent l'ensemble des départements géographiques du pays. L'Ouest vient en tête avec 5 programmes tandis qu'il n'y en a que 2 dans chacun des 3 départements du grand Nord.

En outre, dans un souci d'éviter les duplications d'intervention et de recherche de synergie il est important de noter que, les données recueillies indiquent deux faits saillants dans ce contexte au niveau de la cantine: Depuis une bonne dizaine d'années, il manifeste parmi les opérateurs de cantines scolaires une très nette recherche de cohésion ou de synchronisation inter-ONG impliquées dans la distribution d'aide alimentaire. Cette recherche de cohésion a conduit à une répartition consensuelle des aires géographiques d'intervention. Par exemple, CARE supporte les écoles dans le Nord Ouest, CRS dans la Grande Anse et le département des Nippes, tandis que et le BND dans l'Ouest, l'Artibonite et le Centre.

Le tableau qui suit montre la distribution, par département des principaux programmes de cantine scolaire :

Tableau 1 Distribution par département des principaux programmes de cantines

Programme de cantine scolaire	Artibonite	Centre	Gde Anse	Nippes	Nord	N-Est	N-O	Ouest	Sud	S-E
PAM	Oui	Oui			Oui	Oui		Oui		
F.F. the Poor	Oui				Oui			Oui	Oui	Oui
CRS			Oui	Oui					Oui	Oui
B.N.D.	Oui	Oui			Oui	Oui		Oui		
CARE	Oui						Oui			
PNCS	Oui							oui		
Total	5	2	1	1	3	2	1	4	2	2

7.5 Recherche de synergie et d'intégration

Les exemples de collaboration inter opérateur se font de plus en plus fréquents. Ce genre de rapport existe entre Parole et Action et le BND pour l'approvisionnement en denrées des cantines scolaires installées dans les écoles prises en charge par Parole et Action. Compassion International a passé des contrats de ce genre avec plusieurs opérateurs de cantine scolaire, dans le but de s'assurer que ses boursiers ne sont pas obligés de s'absenter ou d'abandonner tout bonnement leurs études parce qu'ils n'ont pas de quoi se nourrir pendant les jours de classe. Le contrat de collaboration permet à ces différents acteurs de créer une sorte de synergie et d'optimiser les effets de leurs programmes.

Par contre, on enregistre des chevauchements, des cas où deux opérateurs rapportent avoir fourni de la nourriture aux mêmes écoles et l'un de ces opérateurs a financé l'autre. C'est le cas par exemple de FFP qui donne de la nourriture à PNCS pour 150000 enfants et c'est aussi le cas de PAM qui approvisionne le BND pour 142.630 enfants tandis que ces mêmes chiffres sont consignés dans les rapports de PNCS et de BND.

7.6 Impact des programmes de cantine scolaire

Aujourd'hui, le nombre d'écoles desservies par les opérateurs de programme de cantine scolaire correspond à environ 2.500 soit environ 16.34% des écoles fondamentales 1^{er} et 2^e cycles. En terme de couverture géographique le département de l'Artibonite est desservi par 5 des grands opérateurs de programme de cantine scolaire, l'Ouest par 4

d'entre eux, le Nord pour sa part est desservi par 3 d'entre eux, le Sud, le Sud'est, le Nord-Est et le Centre par 2 opérateurs chacun. Les 3 autres départements Nord'ouest, Grande Anse et Nippes sont couverts chacun par l'opérateur. Ceci dit, dans chaque département il existe au moins la présence d'un programme de cantine même si la couverture n'est pas totale au niveau du département en question.

Les interlocuteurs locaux sont unanimes à chanter les vertus de la cantine scolaire ainsi que celles des initiatives associées. Pour plus de 51% d'entre eux l'impact est manifeste dans l'assiduité et la performance des élèves. Les programmes ont un impact positif sur la formation des maîtres et sur la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves.

7.6.1 Impact de la cantine sur la rétention à l'école

En 2003, la DPCE (Direction de la Planification et de la Coopération Externe) du Ministère de l'Education estimait à 13.7%, soit un petit peu moins de 2.000, le nombre des écoles munies de cantine scolaire. Sur chaque 10 écoles fondamentales du système il y a 9 écoles privées. Tandis qu'il y a plus de 35% d'écoles publiques qui ont une cantine scolaire contre 11.8 % d'écoles privées².

Les informations fournies par les représentants des principaux opérateurs de programmes de cantine scolaire indiquent que le principal impact recherché est l'augmentation des taux de rétention des écoles. En effet, l'introduction du contrat type proposé aux établissements scolaires par la CARE ne laisse aucun doute sur la finalité du programme de cantine scolaire. Le contrat stipule :

« Ce contrat est passé pour nous permettre d'encourager les élèves des 2 premiers cycles de l'école fondamentale à se présenter en classe tous les jours, leur permettre de mieux apprendre et pour renforcer la qualité de l'enseignement dispensé par ces écoles »

Sur le terrain les parents de boursiers et les administrateurs d'écoles sont tout aussi convaincus des effets positifs de la cantine sur la fluctuation, ou mieux encore, sur la stabilisation des effectifs en classe. Les discussions en groupe de focus sont riches en anecdotes relatives à ces enfants qui sont obligés de quitter la maison très tôt le matin, sans manger et de marcher plus de 2 heures de temps pour aller à l'école. Sans l'apport de la cantine, il ne reste à cet enfant que l'énergie nécessaire pour rentrer chez lui, mû par l'espoir d'y trouver de quoi manger. Le tableau qui suit montre la perception que les bénéficiaires ont de l'impact de la cantine sur les élèves :

Tableau 2 Impact de la cantine sur les élèves pour les parents

	Fréquence	Pourcentage
Les élèves ont plus de présences et moins d'absences	87	51.5%
Les enfants travaillent mieux en salle de classe	32	18.9%
Les enfants ont une meilleure performance aux examens	37	21.9%
Ne sait pas	6	3.6%
Total	162	100.0%

² DPCE, annuaire statistique des écoles fondamentales d'Haïti (1^e et 2^e cycle) P.5

Les données indiquent qu'une bonne partie des opérateurs entreprennent d'autres initiatives à l'appui, celles-ci visent à s'assurer que la rétention en salle de classe s'accompagne d'apprentissage, c'est-à-dire que l'élève qui est retenu en classe ou à l'école a accès à un enseignement de qualité. Grâce au système de tutorat négocié avec la direction de certains établissements scolaires, certains professeurs donnent des leçons particulières contre des honoraires de compensation de salaires jugés trop dérisoires. Les boursiers qui ont des lacunes ont accès à des tuteurs. Ce système contribue en même temps à endiguer la fuite des maîtres formés par les programmes.

Le tableau qui suit montre la distribution/sponsor, des effectifs touchés par la cantine :

Tableau 3 Distribution/sponsor des effectifs touchés par la cantine scolaire

Opérateur	# d'écoles	#de boursiers	Pourcentage	% Cumulatif
1. Armé du Salut	10	2.800	0.2	0.2
2. BND*	298	142.603	12.1	12.3
3. CARE	61	19.500	1.6	13.9
4. CRS	54	50.000	4.3	18.2
5.F.F.P	1071	650.000	55.2	73.4
6. PAM	745	163.827	13.9	87.3
7.PNCS**	224	150.000	12.7	100.0
Total	2463	1.178.730	100%	

*Nota : * Ce chiffre représente l'apport du PAM au BND et est aussi comptabilisé pour PAM*

*** Ce chiffre représente l'apport de FFP au PNCS et est aussi comptabilisé pour FFP*

Comme l'indique le tableau ci-dessus, en terme d'impact, ces contributions touchent un peu plus qu'un million (1.000.000) d'élèves des 2 premiers cycles de l'éducation fondamentale. Même si les chiffres présentés pour des opérateurs importants comme FFP, PAM et le BND doivent être dégonflés dans la mesure où ils incluent les préscolaires ainsi que les apports (environ 292.603 élèves) d'un opérateur à un autre, plus précisément de PAM à BND et de FFP à PNCS. D'un autre côté, il importe de savoir que sur les 142.603 plats servis par le BND environ 11000 plats ne font pas partie du programme régulier du BND mais plus d'un autre programme appelé PDR (Petit Déjeuner Rapide) implémenté dans le Bas Plateau Central.

L'évaluation d'impact de l'aide alimentaire distribuée à travers les cantines scolaires sur la rétention des élèves en classe ou à l'école n'est pas limitative. Cette étude n'a aucunement l'intention de proposer que la rétention soit l'unique apport positif de l'aide alimentaire sur les écoles dotées de cantines scolaires. Elle constitue néanmoins un des effets perceptibles dont le poids mérite d'être mesuré.

L'un des premiers constats de l'analyse des données relatives à un impact quelconque est la nuance, sinon la différence de perception de la finalité des cantines scolaires par les opérateurs du secteur privé et ceux du secteur public. Alors que les principaux opérateurs se montrent de plus en plus convaincu qu'en investissant dans la cantine ils contribuent à accroître les taux de rétention en classe ou à l'école tout court, les voix autorisées du MENFP continuent d'en faire principalement un facteur d'amélioration de la performance en salle de classe. En effet, l'une des clauses des pouvoirs publics

responsables de l'un des alinéa de l'article 2 du contrat type que les écoles signent avec le PNCS (Programme National de Cantines Scolaires) rappelle que la finalité poursuivie par le programme est d'améliorer le rendement scolaire.

Pour ce service qui se donne principalement au niveau de l'enseignement fondamental 1^{er} et 2^{ème} cycles, l'étude a permis de constater qu'à peine 16% seulement des écoles dans ces deux cycles d'études bénéficient de cantine.

L'impact de la cantine sur la rétention peut aussi se mesurer par les retombées de l'absence de la cantine dans un établissement scolaire, surtout si celle-ci en avait une auparavant. Le cas de l'école de l'Armée du Salut de Fond des Nègres illustre avec beaucoup d'éloquence cet impact. Après la fermeture de sa cantine en 1999 cette école a vu ses effectifs passer graduellement de près de 1.000 élèves à moins de 500 en 2006.

7.7 Participation des bénéficiaires

L'octroi de la cantine à un établissement scolaire donné est conditionné ou régi par un ensemble de principes généralement repris dans le contrat passé entre l'école et l'opérateur. Parmi ces exigences on peut mentionner l'existence de comité de cantine au sein de l'école composé de parents et dans certains cas des parents et des enseignants. Etant donné que l'opérateur donne la nourriture mais ne donne pas les accessoires, les parents sont invités à contribuer certains ingrédients et accessoires pour faciliter la cuisson du repas chaud servi à la cantine. Cette contribution de contrepartie à la restauration de l'élève peut inclure l'eau, les combustibles, la participation régulière des parents à la cuisson des aliments et/ou aux activités du comité ou de l'APP.

SECTION VIII - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des données recueillies permet de dégager un certain nombre de conclusions générales. Certaines d'entre elles constituent des éclaircies susceptibles de donner un nouvel élan à ceux-là qui veulent trouver des éléments de réponse à la problématique d'inadéquation entre l'offre et la demande scolaires en Haïti. Elles s'inspirent, pour la plupart, d'options utilisables tant pour l'orientation de la coopération externe en matière d'éducation de base que pour la planification des futurs programmes de bourses d'études au profit des élèves nécessiteux des 2 premiers cycles de l'éducation fondamentale en Haïti.

Conclusion 1: Les directeurs d'école et les associations de parents des régions rurales et semi urbaines ont franchi l'étape de la méfiance réciproque et commencé à s'approprier l'option de gestion participative des écoles de leur communauté. L'attachement à l'option de gestion participative a changé de camp. Ce ne sont plus les ONG internationales qui en font la promotion, mais les acteurs communautaires et les instances étatiques qui se félicitent mutuellement d'avoir consenti à s'ouvrir à la participation.

Recommandation 1: Elargir le cadre de l'implication des parents d'élèves. Cet élargissement pourrait se traduire par diverses options notamment l'implémentation des activités relatives à la gestion de librairie/papeterie sur une base contractuelle, y compris la participation des APP à la sélection des boursiers. Ceci contribuerait à libérer les Directeurs d'école et les maîtres pour leur permettre de consacrer plus de temps aux tâches pédagogiques. Il y a en Haïti des modèles d'écoles encadrées (ACDED à Marigot, APV à Vallée, OKPK dans les Cahos) où l'on a réussi à transférer graduellement jusqu'à 98% du coût du salaire des maîtres aux associations de parents.).

Conclusion 2 Le gros volume des programmes de bourse d'études en cours est exécuté par des institutions religieuses et internationales. Bon nombre de ces opérateurs aussi bien que certaines ONG locales exécutent des programmes et projets d'appui à la scolarisation, autour desquels se précise une prolifération d'écoles communautaires d'un genre nouveau.

Recommandation 2 Elaborer et exécuter en collaboration avec les collectivités territoriales de base un projet de recensement des programmes de bourses d'études en vue d'une redéfinition des profils des opérateurs, du boursier, et des familles bénéficiaires. Et en même temps estimer la part des programmes de bourse opérés au sein ou par le truchement de la nouvelle crue d'écoles dites communautaires. Ce serait l'occasion de recueillir des informations utilisables pour une définition adaptée de l'école communautaire.

Conclusion 3. Les capacités d'absorption déclarées par les opérateurs tels que BAEH, Aide & Action, CEEC et BEMHEG indiquent que le contexte dans lequel les programmes de bourse sont en train d'être exécutés ne se définit pas uniquement par l'inadéquation de l'offre scolaire du secteur public mais aussi celle du pouvoir d'achat des parents des enfants démunis d'âge scolaire.

Recommandation 3 Mettre à profit les capacités d'absorption des principaux opérateurs de programmes d'éducation CEEC, Armée du Salut, BAEH, BEMHEG et autres pour une augmentation substantielle du nombre de boursiers inscrits dans leurs établissements scolaires.

Conclusion 4 : Les mini programmes de bourse d'études présentés sous forme de paquet de prise en charge totale sont une option complémentaire indispensable à l'atteinte de l'objectif de scolarisation universelle, dans la mesure où ils re-soudent harmonieusement les 2 principales composantes de la bourse d'études, savoir: l'écolage et la pension alimentaire en tant qu'éléments de réponse à la double problématique d'accès et de rétention à l'école. Dans leur état actuel ils constituent une source de duplication d'effort et de gaspillage de ressources.

Recommandation 4 Elaborer et exécuter un vaste programme de renforcement institutionnel à l'intention des opérateurs de programmes de prise en charge totale. Un tel programme pourrait s'articuler autour d'un élargissement de l'éventail de publics cibles pour absorber une frange significative de la population d'enfants des rues, des orphelins et des victimes de violence et de désastres naturels d'une évaluation des besoins accompagné de la création de compétences nécessaires à la gestion des activités du programme de bourse d'études.

Conclusion 5 Les programmes de bourse d'études, articulés autour du paiement de la scolarité sont très peu nombreux et celui qui intervient dans le plus grand nombre de départements géographiques, en l'occurrence le FPN touche moins de 40.000 enfants C'est, tout compte fait, un modèle réussi qui mérite d'être mis à profit.

Recommandation 5 Elaborer et mettre en place un projet d'expansion de la capacité institutionnelle (capacité de génération d'absorption et de gestion de fonds) du FPN, pour lui permettre d'avoir au moins une antenne dans chaque département, si l'on ne veut pas tout simplement répliquer le modèle. Un tel projet pourrait inclure ou s'accompagner de mesures incitatives comme la déduction fiscale sur les contributions faites au FPN.

Conclusion 6. En dépit des efforts, méritoires certes, déployés par un certain nombre de donateurs haïtiens durant les 3 ou 4 dernières années le gros volume des ressources financières utilisées pour l'opération des programmes de bourses d'études proviennent d'outre-mer, même quand les membres de ces organisations sont d'origine haïtienne.

Recommandation 6 Plaidoyer en faveur du développement, au plus haut niveau, d'une vue consensuelle de la nécessité d'encourager les institutions étatiques et non étatiques à utiliser la bourse comme catalyseur, à court ou à moyen terme, de la scolarisation

universelle, en attendant que l'Etat haïtien développe la capacité de doter son système éducatif d'une offre scolaire adéquate à ses besoins. Le consensus pourrait s'articuler également autour d'un programme de renforcement institutionnel ou de création de capacité d'absorption au niveau des petits opérateurs, dans la perspective d'une éventuelle suppression de la dette externe d'Haïti. Ces petits opérateurs tels que renforcés, à travers un système de « retour sur la bourse » alimenté par les anciens boursiers, pourraient servir de vecteurs de scolarisation universelle et/ou d'agences régionales de distribution de bourses d'études, financées au moyen d'une re-canalisation des montants du service de la dette.

Annexe I

REPERTOIRE DES OPERATEURS DE PROGRAMMES DE BOURSE D'ETUDES ET D'APPUI A L'EDUCATION

NAVIGATION

1. [Aide & Action](#)
2. [American Haitian Foundation \(AHF\)](#)
3. [Armée du Salut](#)
4. [Association pour le Développement de l'Enfant Démuni Haitien \(APDEH\)](#)
5. [Association pour le Développement de la Localité Manquette \(ADELOM\)](#)
6. [Ayiti Education](#)
7. [Bureau Anglican de l'Education en Haiti \(BAFH\)](#)
8. [Bureau de Nutrition et de Développement \(BND\)](#)
9. [C.A.M Transfert](#)
10. [CARE](#)
11. [Caritas](#)
12. [Catholic Relief Services \(CRS\)](#)
13. [Centre Communautaire Perpétuel Secours \(CCPS\)](#)
14. [Centre d'Education Communautaire Alternative](#)
15. [Centre de Formation et de Nutrition des Enfants \(CFNE\)](#)
16. [Comité Bienfaisance de Pignon \(CBP\)](#)
17. [Compassion](#)
18. [Compassion of Christ World Mission \(CCWM\)](#)
19. [Concern Worldwide](#)
20. [EEIUH \(Eglise Evangélique Indépendante Unie d'Haiti\)](#)
21. [Eglise Chrétienne des Rachetés d'Haiti \(ECRH\)](#)
22. [Eglise de Dieu Sainte Cité](#)
23. [Fondation Chrétienne de l'Education de la Santé et du Développement \(FOCESD\)](#)
24. [Fondation John Pierre pour le Développement Haiti \(FJPDH\)](#)
25. [Fondation Pain de Vie](#)
26. [Fondation Sion Pour le Parrainage](#)
27. [Fonds de Parrainage National \(FPN\)](#)
28. [Food for the Poor \(FFP\)](#)
29. [Foyer Ste Catherine](#)
30. [Foyers Maurice Sixto \(FMS\)](#)
31. [Haiti Vision Inc.](#)
32. [Haitian Health Foundation \(HHF\)](#)
33. [International Christian Child Care](#)
34. [Maison Edo Zenny](#)
35. [Mission de Vie \(MDV\)](#)
36. [Mission Evangélique Baptiste Sud d'Haiti \(MEBSH\)](#)
37. [Mission sur la Montagne](#)
38. [Oganizasyon Kore Pwojè Kominotè \(OKPK\)](#)
39. [Organisation International de la Migration \(OIM\)](#)
40. [Parole et Action](#)
41. [Parrainage Maristes](#)
42. [Plan Haiti](#)
43. [PNCS](#)
44. [PRODEVA](#)
45. [Programme Alimentaire Mondial \(PAM\)](#)
46. [Programme National de Cantine Scolaire](#)
47. [SAVE](#)
48. [S.O.S. Enfants](#)
49. [SOGEBANK](#)
50. [World Vision](#)

Aide & Action

Rue Garnier, Port-au-Prince

Tél.: 257-5926

Email: aideetactioncaraibes.org

Contact: Betty Jean Pierre ou Alain Georges Bangoura, Directeur

Type d'organisation	ONG Internationale
Zone d'intervention	Artibonite, Centre, NIPPES
Forme de bourse	Encadrement d'école
Stratégie	Aide à travers l'école
Initiatives associées	Petits projets et Formation de maîtres
Financement	Fonds propres,

[<<<< Retour](#)

American Haitian Foundation (AHF)

Collège St Antoine - Petite Rivière de Nippes

Téls.: 566-5361 / 461-7108

Contact : Emmanuel Pressoir

Type d'organisation	Fondation
Zone d'intervention	Petite Rivière de Nippes
Forme de bourse	Paiement scolarité et Cantine scolaire
Stratégie	Aide directe à l'enfant et à travers l'école
Initiatives associées	Appui aux projets d'école
Financement	Sœurs Saint Sacrement

[<<<< Retour](#)

Association pour le Développement de la Localité Manquette (ADELOM)

Ouanaminthe

Tél : 706-9700 / 864-3468

E-mail : adelom2005@yahoo.fr

Représentant : Luma Démétrius

Type d'organisation	Association haïtienne
Zone d'intervention	Ouanaminthe
Forme de bourse	Paiement de scolarité
Stratégie	Aide directe à l'enfant
Initiatives associées	Aucune
Financement	Cotisation des membres

[<<<< Retour](#)

Association pour le Développement de l'Enfant Démuni Haïtien (APDEH)

Siège : Ecole Evangélique les Amis
Rte de l'Aéroport Kans (Cayes)
Téls. : 715-1425 / 727-6915
Contact : Zamor Jacques Mildor

Type d'organisation	Association
Depuis	2005
Zone d'intervention	Sud (Cayes)
Forme de bourse	Paiement de la scolarité
Stratégie	Appui direct à l'enfant
Initiatives associées	-Distribution de matériel
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Armée du Salut

Tél : 446-7200 570-3671
Delmas 2 #18-20, Port-au-Prince
Contact: Ron Busroe Commandant Divisionnaire

Type d'organisation	ONG internationale
Depuis	1950
Zone d'intervention	Tous les départements sauf Nord Est
Forme de bourse	Paiement scolarité & orphelinat
Stratégie	Aide indirecte & Prise en charge totale
Initiatives associées	Distribution de matériels scolaires
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Ayiti Education

23, rue Pierre Monteil, Péguy Ville
Tél : 449-9217 469-7390
Contact : Edner Delille, Président
Joel Gouin : Vice-Président

Type d'organisation	Association
Depuis	2005
Zone d'intervention	Port-au-Prince
Forme de bourse	Foyer ou orphelinat
Stratégie	Prise en charge totale
Initiatives associées	Formation des maîtres
Financement	-Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Bureau Anglican de l'Education en Haïti (BAEH)

103, Rue Clousegnant, Port-au-Prince
Tél : 245-3392
Contact: Rév. Père Beauvoir Ogé

Type d'organisation	Eglise chrétienne
Depuis	1863
Zone d'intervention	Tous les départements
Forme de bourse	Ecole subventionnée
Stratégie	Aide à travers l'écoles
Initiatives associées	Formation des maîtres, distribution de matériels
Financement	a) Fonds propres, b) Aide des partenaires (BND, FFP)

[<<<< Retour](#)

Bureau de Nutrition et de Développement (BND)

Rue 4, Shodecosa, Port-au-Prince
Téls.: 223-5140 223-0329 222-3791
Email:: bndhaiti@haitelonline.com
Contact: Rob. Padberg/Directeur

Type d'organisation	ONG locale
Depuis	1986
Zone d'intervention	Ouest, Centre, Sud-Est, Artibonite
Forme de bourse	Cantine scolaire
Stratégie	Aide à travers l'école
Initiatives associées	Formation des Maîtres, appui aux petits projets
Financement	Fonds propres, fonds BM, contribution secteur privé

[<<<< Retour](#)

C.A.M. Transfert

, No. 4 Impasse Fleury Rue Musseau
Pétion Ville
Téls.: 256-8687, 256-3385
Email:
Contact:

Type d'organisation	Société Commerciale
Depuis	1984
Zone d'intervention	Tous les départements
Forme de bourse	Paiement de la scolarité
Stratégie	Prime de scolarisation ponctuelle
Initiatives associées	Appui aux projets d'école et activités culturelles
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

CARE

Rue Métellus, Pétion Ville
Téls.: 510-8402/8760/257-5358/5389
Email: thomas@papcare.org
Contact: Woody Thomas

Type d'organisation	ONG Internationale
Zone d'intervention	Nord Ouest, Artibonite
Forme de bourse	Cantine
Stratégie	Aide à travers l'école
Initiatives associées	Distribution de matériels, formation de maîtres
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

CARITAS

Rue Delmas 65, Delmas
Téls.:
Email:
Contact:

Type d'organisation	Eglise Catholique Romaine
Zone d'intervention	Tous les départements
Forme de bourse	Subvention école presbytérale
Stratégie	Aide à travers l'école
Initiatives associées	Distribution de matériels, formation de maîtres
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Catholic Relief Services (CRS)

Delmas 81, Port-au-Prince
Téls.: 249-0381/1992
Email: crshaiti@crshaiti.org
Contact: William Canny ou Wilderness Etienne

Type d'organisation	ONG Internationale
Depuis	1995
Zone d'intervention	Grande Anse, Sud, Sud-Est
Forme de bourse	Cantine scolaire
Stratégie	Aide à travers l'école
Initiatives associées	Distribution de matériels, formation de maîtres, petits projets
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Centre Communautaire Perpétuel Secours (CCPS)

#3 Rue Camagnol Jérémie, Haiti
Téls.: 284-9787 / 468-4052
Contact : Eliane Moussignac

Type d'organisation	ONG locale
Depuis	1997
Zone d'intervention	Jérémie
Forme de bourse	Orphelinat & école
Stratégie	Prise en charge complète
Initiatives associées	Construction d'école
Financement	Fonds propres et Haiti Partage

[<<<< Retour](#)

Centre d'Education Communautaire Alternative, (CECA)

#9 bis, Christ Roi
Téls.: 245-8945
Personne contact : Ronald Mezidor
Email : jclaucilmes@yahoo.fr

Type d'organisation	-ONG locale
Depuis	1994
Zone d'intervention	Port-au-Prince
Forme de bourse	Paiement de la scolarité + parrainage
Stratégie	Aide directe à l'enfant
Initiatives associées	- Appui aux petits projets d'école
Financement	-Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Centre de Formation et de Nutrition des Enfants (CFNE)

Route Nle # 1, Poteau - Gonaïves
Téls.: 780-2159 / 745-5442
Personne contact : Nadiel Jean
Email : cfne21@hotmail.com

Type d'organisation	ONG locale
Depuis	1997
Zone d'intervention	Gonaïves
Forme de bourse	Orphelinat +paiement scolarité
Stratégie	Prise en charge totale
Initiatives associées	Ecole professionnelle
Financement	L'Eglises aux USA

[<<<< Retour](#)

Comité Bienfaisance de Pignon (CBP)

Téls.: 257-3926/ 3001

www.pignon.org

Contact : Adèle Romelus & Gyrlène Jean Pierre

Type d'organisation	ONG d'aide humanitaire
Zone d'intervention	Nord, Plateau Central
Forme de bourse	Paiement d'écolage et cantine
Stratégie	-Aide directe et indirecte à l'enfant
Initiatives associées	Construction d'écoles, donsi d'uniForme de bourse
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Compassion International

Route de Delmas, Port-au-Prince

Téls.: 246-7856/7859

Email: elindor@haiti.org

Contact: Ephraim Lindor

Type d'organisation	ONG Internationalel,
Depuis	1969
Zone d'intervention	Nationale sauf Nord-Est & Grande Anse,
Forme de bourse	Paiement de la scolarité
Stratégie	Aide à travers l'école
Initiatives associées	Distribution matériels, , petits projets
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Compassion of Christ World Mission (CCWM)

Rte Nationale #2

Gressier, Haiti

Téls.: 512-9760

Contact: Nicole S. Malebranche

Type d'organisation	ONG locale
Depuis	1999
Zone d'intervention	Gressier
Forme de bourse	Paiement de la scolarité + Parrainage
Stratégie	Aide directe à l'enfant
Initiatives associées	Appui aux projets d'école
Financement	Financement

[<<<< Retour](#)

Concern Worldwide

Rue Métellus # 28, Pétiion Ville
Tél: 257-4591/511-1362/513-0434 - Email : haiti@concern.net
Contact: Etzer Supplice

Type d'organisation	ONG Internationale
Depuis	2004
Zone d'intervention	Centre, Ouest
Forme de bourse	Paiement de la scolarité
Stratégie	Aide directe à l'enfant
Initiatives associées	Santé scolaire, Distribution de matériels, petits projets
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Eglise Chrétienne des Rachetés d'Haïti (ECRH)

Tél: 245-6387/244-1712
Contact: Henry Brousseau
Email : projelus@bellsouth.net

Type d'organisation	Eglise chrétienne
Depuis	1976
Zone d'intervention	Nord-Ouest – Artibonite
Forme de bourse	Paiement de la scolarité
Stratégie	Aide directe à l'enfant
Initiatives associées	Santé scolaire
Financement	-Fonds propres

[<<<< Retour](#)

EEIUH (Eglise Evangélique Indépendante Unie d'Haïti)

Tél: 213-0846
Contact: Obierge Cazeau

Type d'organisation	Eglise chrétienne
Depuis	1987
Zone d'intervention	Nord-Ouest
Forme de bourse	Paiement de la scolarité
Stratégie	Aide directe à l'enfant
Initiatives associées	-Aucune
Financement	Cotisation des membres de l'Eglise

[<<<< Retour](#)

Eglise de Dieu Sainte Cité

#52 Rue Appolon, Waney 93
Carrefour P-au-Pce, Haïti
Contact:Généus Jodel

Type d'organisation	Eglise chrétienne
Depuis	1995
Zone d'intervention	Ouest, Nord
Forme de bourse	Païement de la scolarité et cantine scolaire
Stratégie	Aide directe à l'enfant et à travers l'école
Initiatives associées	Appui aux projets d'école
Financement	Fonds propres, Grace International

[<<<< Retour](#)

Fondation John Pierre pour le Développement Haïti (FJPDH)

Impasse Collège Français, La coupe -Port-de-Paix
Téls.: 455-9950 - Email : fjpdh@yahoo.fr
Contact :John Pierre

Type d'organisation	Fondation
Depuis	2000
Zone d'intervention	Nord'Ouest
Forme de bourse	Orphelinat et école
Stratégie	Prise en charge totale
Initiatives associées	Ecole professionnelle
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Foyer Maurice Sixto (FMS)

90, rue St Louis Brochette 99 – Carrefour
Téls.: 222-0575 / 234-2637 / 510-4766
E.mail : toultimoun@foyersmsixto.com
Contact : Winès Jeanty

Type d'organisation	ONG locale
Depuis	1989
Zone d'intervention	Ouest, Artibonite
Forme de bourse	Prise en charge totale
Stratégie	Aide directe à l'enfant
Initiatives associées	Distribution de matériels scolaires et formation des maîtres
Financement	Fonds propres, BIT IPEC

[<<<< Retour](#)

Fondation Chrétienne de l'Éducation de la Santé et du Développement (FOCESD)

Adresse :# 13 Rue Codada, Nazon-Delmas, Haïti
Téls.: 249-2763 / 715-8675
Contact: Pasteur Jacob Mathurin

Type d'organisation	ONG locale
Depuis	1995
Zone d'intervention	Artibonite, Tiburon, Arcahaie, Gressier
Forme de bourse	Paiement de la scolarité
Stratégie	Aide directe à l'enfant
Initiatives associées	-Santé scolaire
Financement	-Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Fondation Pain de Vie

Cambry (Cayes) - Téls.: 745-7397
Contact :

Type d'organisation	Fondation
Depuis	1991
Zone d'intervention	Cayes, Gonaïves
Forme de bourse	'Ecole + Orphelinat
Stratégie	Prise en charge complète
Initiatives associées	-Santé scolaire
Financement	Donateurs canadiens

[<<<< Retour](#)

FONDATION SION POUR LE PARRAINAGE

Rue Capois # 57 à l'intérieur, Port-au-Prince, Haïti
Téls.: 221-9408, 720-9869
Email: sionsponsorship@yahoo.com
Contact: Mardi Guesno

Type d'organisation	ONG Internationale
Depuis	2005
Zone d'intervention	Sud-Est
Forme de bourse	Paiement écolage + Orphelinat
Stratégie	Aide directe à l'enfant et Prise en charge totale
Initiatives associées	Distribution de matériels,
Financement	Fonds propres + appui antenne canadienne

[<<<< Retour](#)

Fonds de Parrainage National (FNP)

9 Rue 4, Pacot, Port-au-Prince Haïti
Téls. : 245-8893
Contact: Antoine Levelt

Type d'organisation	ONG locale
Depuis	1992
Zone d'intervention	Artibonite, Nord, Ouest, Nord Ouest, Nippes, Sud-Est
Forme de bourse	Paiement de la scolarité
Stratégie	Aide directe à l'enfant
Initiatives associées	Distribution de matériels, paiement de tuteurs, petits projets
Financement	Fonds propres, (privés et publics)x

[<<<< Retour](#)

Food for the Poor (FFP)

Route de l'aéroport
Téls. : 250-6517
Email : ffp.customs@foodforthe poor.com
Contact : Marie Carmelle Lafontant:

Type d'organisation	ONG . Internationale
Depuis	1986
Zone d'intervention	Ouest, Artibonite, Nord, Sud
Forme de bourse	a) Paiement de la scolarité b) Cantines c) Prise en charge totale
Stratégie	Aide directe + Prise en charge totale, prime ponctuelle
Initiatives associées	Dion de matériels scolaires, formation des maîtres, tutorat, projets d'école
Financement	Fonds de parrainage

[<<<< Retour](#)

Foyer Ste Catherine

Ferrier – Nord'est Haïti
Téls.: 491-9364
Emai: donnabreslin@yahoo.com
Contact: Rita Pierre et Mme Sainvil Charles

Type d'organisation	Fondation
Depuis	1994
Zone d'intervention	Ferrier (Nord'Est)
Forme de bourse	Orphelinat
Stratégie	Prise en charge totale
Initiatives associées	Formation professionnelle
Financement	Sœurs du Saint Sacrement

[<<<< Retour](#)

Haitian Health Foundation (HHF)

Rochas, Jérémie
Téls. : 512-7246 / 246-8571 / 246-8560
Email : maryann@haitianhealthfoundation.org
Personne contact : Sœur Mariane

Type d'organisation	Fondation
Depuis	1986
Zone d'intervention	Jérémie
Forme de bourse	Païement de la scolarité
Stratégie	Parrainage de la famille
Initiatives associées	-Distribution de matériel
Financement	Fonds propres ou de parrainage

[<<<< Retour](#)

Haïti Vision Inc

112, Ave La hatte Petit Goave, Haïti
Téls : 287-0970 /
Site : www.haitivision.org
Personne contact :

Type d'organisation	Soci'eté anonyme
Depuis	1992
Zone d'intervention	Ouest, Sud, Sud'Est, Nord'Ouest
Forme de bourse	Subvention d'écoles + cantine scolaire
Stratégie	Aide à travers l'école
Initiatives associées	Formation des maîtres, alphabétisation, parc informatique pour jeunes
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

International Christian Child Care (I.C.C.C)

Port-au-Prince et Calasse, Jérémie
Téls.: 284-5214 478-3385
Email:mmoeketsi@yahoo.com
Contact: Sr Monica Moeketsy

Type d'organisation	ONG Internationale
Depuis	1999
Zone d'intervention	Nord Est, Ouest, Nord,Nippes
Forme de bourse	Païement de scolarité
Stratégie	Aide directe à l'enfant+ parrainage
Initiatives associées	Distribution de matériels
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Maison Edo Zenny

Jacmel Haiti
Téls. : 542-2521
Email : maisonedozenny@yahoo.fr
Personne contact: Edo Zenny

Type d'organisation	Maison de Commerce
Zone d'intervention	Sud Est
Forme de bourse	Paiement scolarité + Parrainage
Stratégie	Aide directe à l'enfant
Initiatives associées	-Appui aux projets
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Mission de Vie (MDV)

Route Praville ou rue Christophe prolongée # 8
Téls. : 547-062 / 548-4435 / 764-8691
Email : jaristhyl20@yahoo.fr
Directeur exécutif: Joseph Aristhyl

Type d'organisation	Orphelinat
Zone d'intervention	-Sud. Nord,
Forme de bourse	Orphelinat et école
Stratégie	Prise en charge totale
Initiatives associées	-Santé scolaire
Financement	Leibniz mission (Allemagne)

[<<<< Retour](#)

Mission Evangélique Baptiste Sud d'Haiti (MEBSH)

Cité Lumière, Cayes, Haiti
Tél: 510-7899
Contact: Marie Lucie Jeune

Type d'organisation	Religieuse/Missionnaire
Zone d'intervention	Grande Anse, Ouest, Sud, Nippes
Forme de bourse	Paiement de la scolarité
Stratégie	Aide directe à l'enfant & via l'école
Initiatives associées	Distribution de matériels, formation de maîtres
Financement	Fonds propres + Compassion

[<<<< Retour](#)

Mission sur la Montagne

Thomassin 48, Gramothe
Pétionville
Tél: 449-0996

www.mtmhaiti.org

Personne contact: Wilhem Charles

Type d'organisation	Mission Evangélique
Zone d'intervention	Départ. De l'Ouest
Forme de bourse	Ecole plus cantine subventionnée à 100%
Stratégie	Aide à travers l'école
Initiatives associées	Santé scolaire et Formation des maîtres
Financement	Fonds propres de la Mission basée à Indiana

[<<<< Retour](#)

Oganizasyon Kore Pwojè Kominotè (OKPK)

Adresse :2 bis Ruelle Lechaud
Rue Marcadieu, Port-au-Prince
Téls.: 245-0304
Email:
Contact: Isabelle David

Type d'organisation	ONG locale
Zone d'intervention	Artibonite
Forme de bourse	Distribution de Matériels, formation des maîtres
Stratégie	Aide à travers l'école
Initiatives associées	Petits projets
Financement	Inter Aide

[<<<< Retour](#)

Organisation InterNationale de la Migration (OIM)

Ave. Charles Summers, Port-au-Prince
Téls.: 223-6480/6481
Email:
Personne Contact: Bolivar Wooley

Type d'organisation	Organe ONU
Zone d'intervention	Artibonite, Ouest, Nord,Sud
Forme de bourse	Prime ponctuelle
Stratégie	Aide à travers l'école
Initiatives associées	Distribution de Matériels, petits projets
Financement	Aide multilatérale,

[<<<< Retour](#)

Parole et Action

Avenue Tourterelle, 1^{ère} entrée à gauche
Fragneauville, Delmas, Haiti
Tel 455 – 2153
Email : parolaction@yahoo.fr
Contact : Dr Jovin ou:Marc-Antoine Clément

Type d'organisation	ONG Internationale
Depuis	1986
Zone d'intervention	Ouest , Artibonite,
Forme de bourse	Paiement de la scolarité primaire
Stratégie	Appui à travers l'école
Initiatives associées	Formation des maîtres Ecole professionnelle + micro crédit
Financement	Iles Eglises chrétiennes de Hollande

[<<<< Retour](#)

Parrainage Maristes

Latibolière Jérémie
Personne contact :Frère René

Type d'organisation	Congrégation religieuse
Zone d'intervention	Gde Anse, Ouest. Nord
Forme de bourse	Paiement de la scolarité primaire
Stratégie	Appui à travers l'école
Initiatives associées	Formation des maîtres Ecole professionnelle
Financement	ICCC

[<<<< Retour](#)

Plan Haiti

Delmas 60, Port-au-Prince
Téls.: 510-9471/9975
Contact: Rezene Tasfamarian

Type d'organisation	ONG InterNationale
Zone d'intervention	Nord Est, Ouest, Sud, Est
Forme de bourse	Paiement de la scolarité
Stratégie	Aide à travers l'école
Initiatives associées	Distribution de matériels, formation de maîtres
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Route de Bourdon, Port-au-Prince
Téls.: 512-5714/3946 244-9365
Contact: Mamadou Mbaye ou Nancy Exilas

Type d'organisation	ONG Internationale
Depuis	1997
Zone d'intervention	Artibonite, Centre, Nord, Ouest, Nord-Est
Forme de bourse	Cantine scolaire
Stratégie	Aide à travers l'école
Initiatives associées	Projets école
Financement	Union Européenne

[<<<< Retour](#)

PRODEVA

60 Tabare 76 Blvd 15 octobre, Port-au-Prince, Haiti
Tél : 510-7648
Personne contact : Obed Jn Baptiste

Type d'organisation	Organisation locale
Depuis	2002
Zone d'intervention	Artibonite
Forme de bourse	Paiement scolarité
Stratégie	Aide directe à l'enfant
Initiatives associées	Projets école
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Programme National de Cantine Scolaire PNCS

Rue du Marron Inconnu #1
Téls.: 224-8958/8960
Contact: Evelyn Pérard/Coordonnatrice

Type d'organisation	Institution Publique
Zone d'intervention	Ouest, Artibonite
Forme de bourse	Cantine
Stratégie	Aide à travers l'école
Initiatives associées	Aucune
Financement	Etat haïtien + Banque Mondiale

[<<<< Retour](#)

SOGEBANK

Delmas 30, Autoroute de Delmas
Téls. : 229-5000
Email : jjnicolas@sogebank.com

Type d'organisation	Banque Commerciale
Depuis	2002
Zone d'intervention	Tous les départements sauf Nord-Est
Forme de bourse	Prime de scolarisation Don à travers autres opérateurs
Stratégie	Aide directe à l'enfant
Initiatives associées	Appui petits projets d' école
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

SAVE

18 Rue Emerick Impasse Lajoie, Pétionville, Haiti
Tél.513-6503 ; 513-6504
haiti@Save_the_Children.org
Personne Contact : Farah Coppée

Type d'organisation	ONG InterNationale
Depuis	1987
Zone d'intervention	Centre, Artibonite
Forme de bourse	Parrainage
Stratégie	Aide directe à l'enfant
Initiatives associées	Santé scolaire + Appui aux projets d'école
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

S.O.S. Enfants

Cité Soleil Ecole St Alphonse
<http://parrainages.org>
Personne Contact : Denis Puthiot

Type d'organisation	ONG InterNationale
Depuis	1982
Zone d'intervention	Ouest
Forme de bourse	Parrainage
Stratégie	Aide directe à l'enfant
Initiatives associées	Santé scolaire
Financement	S.O.S. Enfants

[<<<< Retour](#)

World Vision

#3 Impasse Ardy, Juvénat, Pétiou Ville

Téls.: 260-0966/510-9598/257-7845

Email: jeancharles@wvi.org

Contact: André Jean Charles

Type d'organisation	ONG InterNationale
Depuis	1978
Zone d'intervention	Nord, Centre, Nord, Sud, Ouest, Ouest
Forme de bourse	Paiement de la scolarité
Stratégie	Aide directe à l'enfant
Initiatives associées	Distribution de Matériels, formation des maîtres, petits projets
Financement	Fonds propres

[<<<< Retour](#)

Annexe II : Distribution de l'échantillon étudié

Le tableau qui suit montre, par catégorie et par sexe, la distribution de l'échantillon étudié :

Tableau 1 Composition de l'échantillon étudié

Site visité	Interlocuteurs clés						Groupe de focus			TOTAL		
	Directeur			Parent			Membres de comités					
	H	F	Tot	H	F	Tot	H	F	Tot	H	F	Tot
Aquin	2	1	3	3	3	6	6	4	10			19
Bassin Bleu	3	1	4	4	4	8	14	9	23			35
Belle Anse	1	-	1	1	1	2	9	7	16			19
Cap-Haitien	3	-	3	3	3	6	3	-	3			12
Cayes	3	1	4	4	4	8	2	3	5			17
Crx-ds-Bouquets	2	1	3	3	3	6	7	7	14			23
Delmas	1	3	4	4	4	8	4	13	17			29
Fond des Nègres	1	-	1	1	1	2	4	3	7			10
Ganthier	4	-	4	4	4	8	16	4	20			32
Gonaives	4	-	4	4	4	8	6	7	13			25
Jérémie	2	2	4	3	3	6	8	11	19			29
La Gonave	4	-	4	3	3	6	14	5	19			29
Maissade	2	2	4	4	4	8	11	7	18			30
Miragoane	1	-	1	1	1	2	8	1	9			12
Ouanaminthe	4	-	4	3	3	6	12	9	21			31
Pte Riv. Artibonite	2	-	2	3	3	6	21	2	23			31
Pte Riv de Nippes	2	-	2	2	2	4	7	3	10			16
Saut d'Eau	3	1	4	4	4	8	14	4	18			30
Total	43	13	56	54	54	108	166	99	265			430

* Nota : La catégorie des enseignants n'est pas mentionnée dans le tableau du fait qu'on ne les a pas ciblé comme catégorie. On a ciblé des interlocuteurs clés regroupant directeurs et parents d'élèves et on a ciblé les comités d'écoles regroupant surtout des parents d'élèves et dans certains cas des parents et des enseignants. Dans les focus l'intérêt était porté sur le groupe plutôt que sur l'individu.

Annexe III : Les outils de collecte

1) QUESTIONNAIRE (pour les bénéficiaires)

PWOGRAM BOUS AK LOT AKSYON
POU KORE ELEV LEKOL PRIME AK SEGONDE

Kesyonè

Dat ____ / ____ / ____	Kesyonè No. _____
1. . . Non lekòl la _____	
2. Depatman _____	3. Komin _____
4. Seksyon kominal _____	5. Lokalite _____
6. Tip lekòl: Leta [], Prive []; ; Kominotè []; Autre _____	
8. Sponsò a) _____ b) _____ c) _____	

SEKSYON I : IDANTIFIKASYON MOUN K'AP REPONN KESYON YO

9, Non fanmi _____, Non batèm _____

10 Katye kote ou abite _____

11 Sèks: Fanm [] Gason []

12. Sa ou ye nan lekòlla? Direktè 1 []; Paran elèv []; Mèt []

13. Si se yon Direktè lekòl sote 13 a. b.c. ale nan. kesyon 14.

13.a. Pou ki lès nan 4 bagay sa yo ou depanse pljs kob nan ane a? ☹Di kilès ki vini an premye epi kilès ki vini an dezyèm)

1. Lwaye kay ____ 2 Lekòl ____ 3.. Manje ____ 4. Doktè _____

13.b Ki sa ou fè kòm travay pou ou jwenn kòb ou depanse nan kay la ?

a) jaden [] b) Atizan []; c) lapèch [] d) ti Kòmès []

e) Vann jounen []; f) anyen []; g) lòt _____

13.c Eske lòt paran timoun nan la nan kay la avèk ou ? Wi []; Non []

14. Eske lakay ou gen 4 bagay sa yo

a) Kouran ? Wi [] Non [] b) Tiyo dlo potab Wi []; Non []

c) Radyo ? Wi [] Non []; d) Latrin ? Wi [], Non [],

15. Kisa pifò vwazen-w yo ye?

a) pwopriyetè [] b) lokatè [] c) Kay domèn [] d) Lòt _____

16 Nan ki klas out e rive lekòl ?

a) ant 1 - 6AF []; b) ant 7 – 9AF []; 9AF+ [] ;d) pa-t ale lekòl []

SEKSYON II: FOMALITE KONDISYON PATISIPASYON

17 Depi ki lè _____ ap ede nou nan zafè edikasyon nan zòn isit la ? ____
(non òganizasyon an)

18 Ofon, ki pi gwo bourad òganizasyon sa a ba ou chak ane ? Se kilès nan 4 bagay sa yo ?

Prensipal fòm bous oswa asistans elèv/paran yo benefisye Tcheke kare

- A Peman frè enskripsyon ak ekolaj chak mwa
- B Distribisyon maje pou kantin skolè
- C Distribisyon prim yon sèl fwa nan kòmansman ane a
- D Responsab timoun nan nèt ba li kay pou li rete epi voye-l lekòl

19 Eske gen kèk lòt fòm asistans ou resevwa nan men òganizasyon sa a oswa nan men kèk lòt enstitisyon ki pa nan Leta? Wi []; Non []

20 Si Wi, di nou sa li ye epi ki enstitisyon ki bay li?

- | | Lòt bourad pou kore edikasyon timoun yo | Wi | Ki òganizasyon |
|---|---|-----------|-----------------------|
| A | Distribisyon materyel , inifòm ak founiti klasik | | |
| B | Fòmasyon mèt ak aministratè lekòl yo | | |
| C | Peman titè pou bay bousye yo leson patikilyè | | |
| D | Finansman pwoje konstriksyon, reparasyon ak ekipman lekòl | | |
| E | Lòt fòm | | |

Si ou te tcheke B, mande , si non ale nan kesyon

21 Kijan fòmasyon mèt yo fèt ?

a) Yon lè konsa []; b) gen yon pwogram fòmasyon mèt []; c) ,M'pa konnen []

22 Ki 3 prensipal kondisyon pou yon paran ranpli pou pitit li kapab antre nan pwogram nan?

a) Tout timoun afè pa bon [] b) Timoun ki enskri men ki pa kapab peye []
c) Timoun ki poko janm enskri lekòl_ [] d) m'pa konnen []

23 Ki 2 prensipal egzijans pwogram bous la fè pou yon timoun kapab repedale ladan chak ane ?

a) Fòk elèv la toujou pase [], b) Fòk elèv la pa depase laj limit la [], c) Pa gen okenn egzijans []; d) M'pa konnen []; e) pa aplikab []

24 Sou ki baz yo fikse limit kantite tan yon timoun ka pase nan pwogram bous sa a?

a) sou laj []; b) sou klas [] c) pa gen limit [], d) Mwen pa konnen []

Si se yon paran, sote kesyon 25, 26 ale nan kesyon 27

25 Ki prensipal egzijans pwogram nan fè lekòl yo pou yo kapab resevwa manje ak lòt èd?

a) Lisans oswa rekonesans MEN b) Yon lokal ki anrèg ak sa minister a mande yo [];

c) respekte regleman yon klas – yon mèt [] d) Lòt _____

26 Ki kantite timoun ak bousye ki te enskri nan lekòl sa a pandan 3 ane *sa* yo?

Ane	Bousye		Pa Bousye		Total	
	Fi	Gason	Fi	Gason	Fi	Gason
Septanm 2004						
Septanm 2005						
Septanm 2006						

27 An prensip, pou konbe timoun òganizasyon an ka aksepte ede nan menm fani an?

a) Yon sèl timoun []; b) 2 timoun [], c) pa genyen limit []; d) Mwen pa konnen []

28 Kijan kòb bous distrbye ? a) Li pase nan men chak paran []; b) òganizasyon an peye lekòl la

Dirèkteman []

29 Ki jan ou te fè premye kontak ou avèk enstitisyon kif è pwogram nan ?

a) Li gen biwo ak ajan lokal ki vini pran kontak avèk nou []

b) Mwen menm ki deplase al fè demand la nan biwo yo []

c) se lekòl la ki fè demach pou sa epi ki jwenn èd la []

SEKSYON III KONSEKANS PWOGRAM NAN SOU KANTITE ELEV KI ANTRE EPI RETE LEKOL TOUT ANE A

30 Konbe pitit ou genyen ? 1____; 2____; 3____; 4____; 5+_____

31 Konbe nan yo ki nan laj pou yo'ale lekòl (ant 6 a 18 an)? 1____; 2____; 3____; 4____; 5+_____

32 Kijan ou te fè pou ou antre lekòl pandan twa dènye ane yo ? Konbe ou te enskri ak bous ? ,konbe san bous ? konbe kip a te enskri ditou ?

Ane	Avèk bous	San Bous	Pa ale ditou
Septanm 2004			
Septanm 2005			
Septanm 2006			

33 Ki 2 pi gwo chanjman ou wè pwogram bous oswa parenaj la pote pou timoun isit yo ?

a) _____

b) _____

34. E kantin nan, ki 2 pi gwo rezilta pwogram bous oswa parenaj la ?

b) _____

b) _____

35. Eske dapre ou, pwogram bous la fè plis timoun zòn nan ale lekòl? Oui [], Non []

36 Pou chak 5 moun bò lakay ou konbe ou t'a di ki p a t'ap voye pitit yo lekòl si yo pa te jwenn bous ? a) 1 sou 5 []; b) 2 sou 5 []; c) 3 sou 5 [] d) 4 sou 5 []; e) 5/5 []

37 Nan ki kalite lekòl yo plis enkri timoun ki bousye yo ?

a) Nan lekòl ki gen kantin []; Nan lekòl ki p a gen kantin [] Nan tou le 2 []

38 Nan ki kalite lekòl ou pi fasil jwenn kantin nan zòn bò isit la ?

a)lekòl leta []; b); c); d) lekòl kominotè [] e) lekòl prive []

39 Eske dapre ou , gen yon gwo diferans ant lekòl ki gen kantin ak yon lekòl ki pa gen kantin?

Oui [], Non []

40 Kisa prezans kantin nan fè pou lekòl la ? _____

41 Ki pi gwo enfluyans li gen sou elèv lekòl yo ?

a) Elèv vini lekòl tou le jou [], b) Li fè yo swiv pi byen nan klas []; c) Yo bay pi bon ranman nan egzamen yo []; pa konnen []

42 Kisa li plis fè pou paran elèv yo ?

a) Fè ekonomi [] b) Pa pran responsablite yo pou bay pitit yo manje []

43 Pou 3 ane ki sot pase yo ki pousantaj bousye ki te pase nan egzamen 6èm AF ? :

Ane	Primè 6 AF		
	akademik	Total	Bousye Pa bousye
Jiyè.2004			
Jiyè.2005			
Jiyè.2006			

44 Eske lekòl isit la gen pwofesè ki bay bousye yo leson apre klas ? Wi [], Non []

45 Kimoun ki peye yo pou sèvis sa a? a) Oganizasyon an []; b) paran yo [], c) Direktè lekòl la []. D) M'pa konnen []

46 Eske òganizasyon k'ap ede lekòl la swiv rezilta bousye yo nan lekòl la;? Wi []; Non []

47 Kimoun ki ba yo rezilta sa yo ? a) Direksyon lekòl la []; b) Paran yo []; Pwofese-titè yo []; M'pa konnen []

48 Eske mèt yo oswa Direksyon lekòl la pa janm di yo remake yon diferans nan kalite rannman elèv ki bousye yo ak sa ki pa gen bous yo ? Wi []; Non []
Si non ale nan kesyon 50

49 Ki diferans yo remake ?
a) Elèv ki gen bous yo _____

b) Elèv ki pa gen bous yo _____

50 E nan kay la eske paran yo remake menm diferans la mèt yo remake a ? Wi [] Non []

SEKSYON IV SA NOU APRANN NAN PWOGRAM NAN

51 Ki 2 bagay ou ka sonje yo te fè nan pwogram bous la ki te fè tout paran yo kontan toutbon ?

a) _____

b) _____

52 Kisa ou ka sonje yo te fè nan pwogram bous la ou panse yo t'a merite abandone, paske li pa nan avantaj timoun yo ?-

a. _____

53 Ki bagay ou ka sonje yo te fè nan pwogram kantin nan ki te fè tout paran yo kontan toutbon ?

54 Kisa ou ka sonje yo te fè nan pwogram kantin nan ou panse yo t'a merite abandone, paske li pa nan avantaj timoun yo ?-

a. _____

55 Kisa ou t'a di ou pa-t konnen anvan eke pwogram bous la pèmèt konprann sou zafè edikasyon an Ayiti

a) _____

56. Gen3 fòm bous nan lekòl yo. 1. Gen bay lajan pou peye frè enkripsyon ak ekolaj chak mwa. 2) gen bay manje nan kantin plis lòt bourad yo bay sou fòm materyel , inifòm ak founiti klasik, fòmasyon mèt , elatriye epi 3) gen yon lòt seri oganizasyon ki fonksyone tankou S.O.S –TI MOUN kote yo pran timoun sou responsablite yo nèt, ba li kay, manje, rad elatriye.

Apa ONG ki pi popilè yo , ki lòt oganizasyon ou konnen k'ap fe menm kalite travay sa a nan depatman isit la ? Si wi, kijan li rele epi nan ki kategori ou t'a plase li.Si gen adès ak nimewo telefòn

Parenaj bay lajan /peye lekòl + l'ot aksyon	Bay manje pou kantin + lòt aksyon	Priz-an-chaj total, bay lojman + voye lekòl
1. Plan International	1. Catholic Relief Service	1. S.O.S. Enfants
2. World Vision	2. CARE	2. Pasteur Joel Jeune
3.Fonds de Parrainage Nat'l	3. P.A.M	3. Fondation John Pierre
4.. World Concern	4. B. N. D	
5. Parole et Action	5. Aide et Action	4. _____
6. SOGEBANK	6. Inter'Aide	5. _____
7. MEBSH		6. _____
8. _____	7. _____	7.- _____
9. _____	8. _____	
10. _____	9. _____	

2) Guide d'entrevue avec les principaux opérateurs

LES PROGRAMMES DE BOURSES ET D'APPUI
A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Guide d'entrevue avec les principaux opérateurs de programme

Date: ----- Guide #-----

SECTION I IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR

- 1.1 Nom du répondant : _____, 1.2 Prénom _____
1.3 Titre du répondant : _____ 1.4 Depuis _____
1.5 Nom Opérateur : _____ 1.6 Sigle _____
1.7 Adresse a. _____ b. _____ c. _____ d. _____
rue/ route ville département pays
1.8 Type d'organisation ONG intern'l [] ONG locale [], Religieuse/Missionnaire [],
Entreprise commerciale [] Autre institution ou initiative individuelle []

SECTION II PROGRAMME de BOURSE & d'A.E..P.S.

- 2.1 Globalement,? Quel le résultat mesurable visé par votre programme
a) L'augmentation du nombre d'enfants démunis qui ont accès à l'éducation []
b) l'augmentation du taux de rétention des élèves dans les salles ou à l'école [] ;
c) L'amélioration de la qualité de l'éducation, dispensée dans les écoles [] ,
d) Les trois (3) résultats en même temps []
e) Autre _____
- 2.2 Quand est-ce que votre Programme de bourse a démarré en Haïti ? _____
- 2.3 Où a-t-il démarré ?_Département : _____, Ville _____
- 2.4 Avec combien d'enfants a-t-il démarré. Total _____ Filles _____ garçons _____
- 2.6 Quelle est la taille actuelle de votre programme ? Total d'enfants touchés _____

2.7 Distribution des départements et des effectifs par département

Département géographique	Présence /Département		Total boursier
	Oui	Non	
Artibonite			
Centre			
Gde Anse			
Nippes			
Nord			
Nord-Est			
Nord-Ouest			
Ouest			
Sud			
Sud -Est			

2.8 On se proposait d’aller visiter 2 écoles urbaines et 2 écoles rurales dans le département de _____ ? Etes-vous d’accord ? Oui [] Non []

2.9 Si oui , quelles écoles nous recommandez-vous ? -

Ecole urbaine

Ecole rurale

Personne contact

SECTION III PRINCIPALE STRATEGIE

3.1 Quelle est la principale stratégie utilisée par le PBAEPS de votre organisation ?

a) Aide directe à l'enfant [], b) Aide via l'école [] c) Les 2 combinées []

3.2 Quelle est la principale forme que prend l'aide dans votre PBAEPS?

Principale forme que prend la bourse d'études		Cochez 1 case
A	Paiement des frais d'inscription et des mensualités	
B	Approvisionnement de cantines scolaires	
C	Distribution de prime ponctuelle/ à la rentrée	
D	Prise en charge totale (hébergement + scolarisation)	

3.3 Est-ce que cette forme est conjuguée avec une autre initiative ? Oui []; Non [].

3.4 Si oui, laquelle de ces initiatives est utilisée en conjugaison avec la principale ?

Autre initiatives associées au programmes de bourse		Cochez cases
A	Distribution de matériels et fournitures classiques	
B	Formation des maîtres	
C	Paiement de tuteurs pour boursiers	
D	Appui aux projets d'infrastructure et d'équipement	
E	Autre	

3.5 Si B, quelle est la fréquence des sessions de formation ? _____

Pourquoi avez-vous choisi l'initiative ____A ____B ____C ____D ____E ____?

3.6 Est-ce que cette initiative a apporté une amélioration au programme ?

Oui []; Non []

3.7 Sur quels indicateurs se fonde votre opinion ? a) _____
_____ b) _____

3.8 Comment s'établit le contact entre votre institution et les récipiendaires?

SECTION IV POLITIQUE NORMES ET PROCEDURES D'OPERATION

4.1 Quel est le groupe d'âge visé par votre programme ?,
a) 0 à 6 ans [] ; b) 6 à 12 ans [] ; c) 6 à 18 ans []

4.2 Quels sont les principaux critères d'éligibilité des enfants bénéficiaires ?

- a) _____
- b) _____
- c) _____

4.3 Jusqu'à quelle classe est-ce que vous parrainez des élèves ? _____ \

4.4 Quel est le nombre de boursiers à avoir atteint cette limite durant le s 5 dernières années ? 2001 : _____ / 2002 : _____ 2003 : _____ 2004 : _____ 2005 : _____

4.5 Quelles sont les 2 principales conditions de rétention de la bourse ?

- a) _____
- b) _____

4.6 Quels sont les principaux critères d'éligibilité _des écoles bénéficiaires ?

- a) _____
- b) _____
- c) _____
- d) _____

- 4.10 En cas de bourse comment les fonds sont acheminés ? a) à travers les parents []
 b) directement à la direction de l'école [], à travers une org. intermédiaire []

SECTION V IMPACT DU PROGRAMME SUR L'ACCES ET LA RETENTION

5.1 Est-ce que votre PBAEPS a un impact sur l'accès à l'éducation en Haiti ?

Oui [], Non []

5.2 Si oui, quel sont vos principaux indicateurs d'impact sur l'accès à l'éducation ?

a) _____

b) _____

5.3 Quels sont les effectifs de votre PBAEPS pour la période 2004 à 2006 ? :

Année académique	Total	Primaire		Secondaire		
		Fille	Garçons	Total	Fille	Garçons
Sept.2004						
Sept.2005						
Sept.2006						

5.4 Le PBAEPS inclut-il le suivi de la performance des boursiers ? Oui [] Non []

5.5 Au moyen de quel mécanisme se fait le suivi ? _____

5.7 Quels sont vos principaux indicateurs de bonne performance ?

a) _____

b) _____

5.8 Y a-t-il une pénalité pour les boursiers qui échouent ? Oui [] ; Non []

5.9 Si oui, laquelle ? _____

5.10 Quel indicateur utilise-t-on au sein d'une même école pour comparer les boursiers et les non-boursiers ? a) Taux réussite examen passage [], b) Taux examen officiel []
c) Autre _____

SECTION VI SOURCES DE FINANCEMENT & MODE DE DISTRIBUTION

6.1 Quel est approximativement votre coût /boursier/an ? _____

6.2 Quelle est votre principale source de financement pour ce programme?

a.) Fonds propres de PV [] b) Aide bilatérale [] c) Gouv. Haïtien []

d) _Autre (précisez) _____

6.2 Est-ce que vous estimez que votre principale source actuelle est durable ?
Oui []; Non []

6.3 Sur quoi se fonde votre opinion ? _____

6.4 Par quel moyen se fait le transfert des fonds ou autres dons de l'organisation à leur destination finale ? _____

6.5 Est-ce que le programme inclut une contrepartie des parents ? Oui []; Non []

6.6 Si oui, c'est quoi la contre partie ? _____

6.7 Quel est le rôle des enseignants dans votre programme de bourse ?

6.6 Quel est le rôle des membres de la communauté dans votre programme de bourse ?

6.7 Quel portion/pourcentage du budget a été allouée à chacune de ces rubriques ?

Année budgétaire	Coûts programmatiques %	Coûts administratifs %
2005 - 2006		
2006 - 2007		

SECTION VII CAPACITES INSTITUTIONNELLES

7.1 Y a-t-il une section qui s'occupe uniquement de ce programme ? Oui []. Non []

7.2 De combien d'employés se compose le personnel du PBAEPS ? _____

7.3 . Quel est le rang de la principale autorité de prise de décision au sein du
PBAEPS ? _____

7.4 Y a-t-il un manuel de normes et procédures relatives à la gestion des activités du
PBAEPS ? Oui []; Non []

7.5 Comment se fait la comptabilité des fonds du PDBE ?

Manuellement [], Avec support informatique []

7.6 Par qui se fait la comptabilité des fonds du PBAEPS ?

a) Un comptable [], b) la Direction [] c) Autre : _____

7.7 Quelle est la date de votre dernier audit financier ? _____

7.8 Avec quel type d'auditeur ? Interne []; Externe []

SECTION VIII LECONS APPRISES et PERSPECTIVES ?

8.1 Qu'est-ce que vous considérez comme les 2 principales réussites de votre programme
au cours des 10 dernières années (1996 – 2006 ?

a. _____

b. _____

8.2 Quelle a été la chose que vous avez essayée et qui n'a vraiment pas marché ou que
vous avez du abandonnée ?

b) _____

- **Bibliographie**

- Enquêtes sur les Conditions de Vie en Haïti (ECVH-2001), vol. I, IHSI/PNUD/Fafo, juillet 2005
- Les Techniques de Sondage, P.Ardilly
- Enquêtes sur les Conditions de Vie en Haïti (ECVH-2001), vol. II, IHSI/PNUD/Fafo, juillet 2005
- Annuaire statistique des écoles fondamentales (1^e & 2^e cycle) d'Haïti, DPCE du MENFP, mars 2005
- Annuaire statistique des écoles fondamentales (3^e cycle) d'Haïti, DPCE du MENFP, mars 2005
- Annuaire statistique des écoles prè-scolaires d'Haïti, DPCE du MENFP, mars 2005
- Une fenêtre d'opportunité pour Haïti Stratégie intérimaire pour la réduction de la pauvreté, DSRP, MPCE, sept. 2006
- Notes tirées d'un document contenant des *principes directeurs pour la mise en place de programmes de bourses d'études* émanant de AIR/Washington, février 2007.